



PAYS D'ART ET D'HISTOIRE

PROVENCE VERTE

Inventaire du patrimoine de la République

CORRENS



SOMMAIRE

| | |
|---|----|
| SOMMAIRE | 2 |
| PRESENTATION DE L'OPERATION | 4 |
| L'inventaire du patrimoine en Provence Verte | 4 |
| Un outil à votre service | 5 |
| L'inventaire de Correns | 6 |
| PRESENTATION DE LA COMMUNE | 7 |
| NOTICES INVENTAIRES..... | 11 |
| Maison, puis mairie et école, | 11 |
| Presbytère, puis mairie, puis poste, | 14 |
| actuellement poste et immeuble | 14 |
| Groupe scolaire | 16 |
| Cercle de l'Avenir | 19 |
| Monument aux morts de la guerre de 1914-1918 | 21 |
| Lavoir | 23 |
| Buste de la République ou Marianne (1) | 25 |
| Buste de la République ou Marianne (2) | 27 |
| Tableau commémoratif des morts | 29 |
| Buste de Marianne ou de Cérés | 31 |
| Balance dite de Roberval | 33 |
| Tampon-buvard, dit timbre géocontours | 35 |
| Machine à imprimer (limographe) | 37 |
| Tampon-buvard, dit timbre éducatif | 39 |
| Estampe : prise de la Bastille | 41 |
| Monument aux morts | 43 |
| LISTE DU MOBILIER SCOLAIRE | 45 |
| ENQUÊTE ETHNOLOGIQUE..... | 49 |

| | |
|--|----|
| SOURCES | 55 |
| Archives communales | 55 |
| Archives Départementales du Var | 65 |

CORRENS

PRESENTATION DE L'OPERATION

Patrimoine de la République

L'INVENTAIRE DU PATRIMOINE EN PROVENCE VERTE

Le Pays d'art et d'histoire de la Provence Verte a lancé en avril 2012 un projet de valorisation numérique de ses biens culturels dans le cadre de sa mission de valorisation du patrimoine local. Cette opération a été soutenue par le programme Territoires numériques de la Région PACA et le programme FEDER (Fonds Européen de Développement Régional).

Elle consiste en un **recensement méthodique et une étude scientifique du patrimoine des 43 communes** qui composent le Pays d'art et d'histoire de la Provence Verte. La première opération porte sur la thématique historique du patrimoine républicain. Cet inventaire du patrimoine bâti et mobilier est réalisé en convention avec le Service Régional de l'Inventaire PACA, maître d'œuvre en matière d'inventaire du patrimoine.

Le projet a pour ambition d'envisager les biens culturels d'une manière globale - bâti, mobilier, mais aussi coutumes, modes de vie et pratiques sociales - pour **mieux appréhender et mieux connaître le territoire**. Toutes les données recueillies (recherches historiques, images, son, vidéos) sont saisies dans des bases de données, dans le respect des normes de l'Inventaire général. Elles sont ensuite valorisées sur le site Internet www.patrimoineprovenceverte.fr, mis à jour quotidiennement en fonction de l'avancée de l'enquête.

UN OUTIL A VOTRE SERVICE

Les notices d'Inventaire sont le fruit d'un **travail scientifique**, qui constitue l'aboutissement d'un travail de recherches en Archives et en bibliothèque combiné à une étude sur le terrain. Toutes ces données enrichissent la documentation du service Pays d'art et d'histoire et sont réutilisées dans le cadre de ses missions : animations pédagogiques, visites guidées, dépliants, panneaux historiques...

Ces données peuvent également **vous être utiles** dans l'élaboration de vos documents de communication, documents d'urbanisme, dans le cadre de la réhabilitation d'un quartier ou d'un bâtiment...

Le CD comporte :

- Une fiche de présentation générale de l'opération
- Les notices Inventaire Architecture et Mobilier
- Les dossiers documentaires de l'Inventaire et de l'association ASER
- Les illustrations des éléments étudiés (photographies et documents graphiques type plans et cartes postales)
- Des photographies de votre commune réutilisables pour vos documents de communication.

Si vous souhaitez utiliser les photographies mises à votre disposition sur ce CD, vous devez indiquer le **copyright** ©Pays de la Provence Verte [2012] Karyn Zimmermann-Orengo.

Pour tout complément d'information, les dossiers papiers de l'inventaire sont disponibles à la consultation sur rendez-vous dans les locaux du Syndicat Mixte du Pays de la Provence Verte (contact : Karyn Orengo, ipatrimoine@paysprovenceverte.fr). Nous restons également à votre disposition pour vous apporter notre expertise en matière de conservation des objets dont la commune est propriétaire.

L'INVENTAIRE DE CORRENS

La commune de Correns a été inventoriée de juin 2012 à juin 2013. La réunion de lancement de l'opération s'est déroulée le 6 juin 2012 en présence de Monsieur Yves Sadion, qui a été notre personne ressource sur l'histoire de la commune. Ce dernier nous a orientés vers Madame Antonia Laugier pour la consultation des archives communales et Madame Nicole Rullan pour l'inventaire du mobilier de l'école communale. L'étude du cercle de l'Avenir a également bénéficié de l'appui de Madame Florence Parent, qui était alors présidente de l'association.

Nous tenons à remercier tous ces interlocuteurs ainsi que Monsieur Mickaël Latz, maire de Correns, pour leur accueil et leur entière coopération, nécessaire à la réalisation de cette opération.

PRESENTATION DE LA COMMUNE

Commune de 3 706 hectares, Correns est implantée à 165 mètres d'altitude sur un petit coteau de la rive droite du fleuve Argens. Elle se situe au cœur d'une plaine fertile plantée de vignes, entourée de collines couvertes de bois. L'économie locale repose essentiellement sur le travail de la vigne, l'huile d'olive, le miel, l'artisanat et le tourisme.

Les terres de Correns sont données au début du Moyen Âge à une communauté de moines bénédictins de l'abbaye de Montmajour. Les religieux y établissent un monastère au début du XIe siècle. Au XIIIe siècle, ils font construire à 900 mètres du prieuré une fortification, le Fort Gibron, autour duquel s'organise dorénavant le village selon une organisation concentrique.

A partir du 17e siècle le village s'étend au-delà de sa ceinture médiévale transformée en Grand-Rue au 18e siècle. Cette nouvelle voie de circulation dessert quatre axes routiers : le pont traversant l'Argens, la rue Notre-Dame, la rue du Cros et la rue de l'Eglise.



LE PATRIMOINE REPUBLICAIN

Au lendemain de la Révolution, le centre politique du village se déplace à l'extérieur du premier noyau concentrique. Par délibération du 24 mars 1793, la maison commune est déplacée dans la maison curiale située sur la place prolongeant la Grand-Rue. Son ancien emplacement, rue du Collet, est jugé inapproprié car « situé dans une rüe fort étroite inaccessible et obscure et impropre à cet usage. [...] le public ne peut eu egard a sa situation ne prendre que très difficilement connoissance des affiches et des actes civils qui doivent y etre placardés ». La délibération du 13 germinal de l'an II de la République nous apprend que la maison commune accueille les séances du conseil municipal, le comité de surveillance, le comité de subsistance et le prétoire du juge de paix. La balance publique est quant à elle placée près de l'arbre de la liberté.

La proximité du fleuve et de sources permettent la mise en place dès l'Ancien Régime d'un réseau de quatre fontaines et d'un lavoir, situé en contrebas du pont en direction de Barjols. Pendant la période révolutionnaire, le corps municipal veille à leur entretien en rappelant à la population les divers règlements de police indispensables à son bon fonctionnement¹. Le réseau est complété aux 19^e et 20^e siècles par la construction de trois fontaines situées stratégiquement sur trois des quatre axes routiers nouvellement constitués : fontaine rue Notre-Dame en 1862, fontaine au départ du chemin de Saint-Jean en 1868 et fontaine du chemin de l'Eglise en 1912.



Fontaine, rue Notre-Dame, 1862.

La commune est dotée d'une classe d'enseignement primaire probablement dès le 16^e siècle. La question du local à fournir à l'instituteur pour y tenir sa classe se pose avec la loi Guizot sur l'instruction primaire de 1833². Le conseil municipal accorde un traitement mensuel à l'instituteur, fixe la contribution des élèves rangés en trois classes mais se trouve dans l'incapacité de procurer un lieu convenable. Le 30 mars 1834, Jean Honoré Paul devient instituteur communal et tient sa classe dans sa maison jusqu'à sa révocation en 1849³. En 1864, la commune fait l'acquisition d'un immeuble sur la place, centre politique du village depuis la Révolution, pour y installer la mairie et l'école de garçons⁴. La création d'une école communale de filles, abordée à partir de 1836, n'est pas

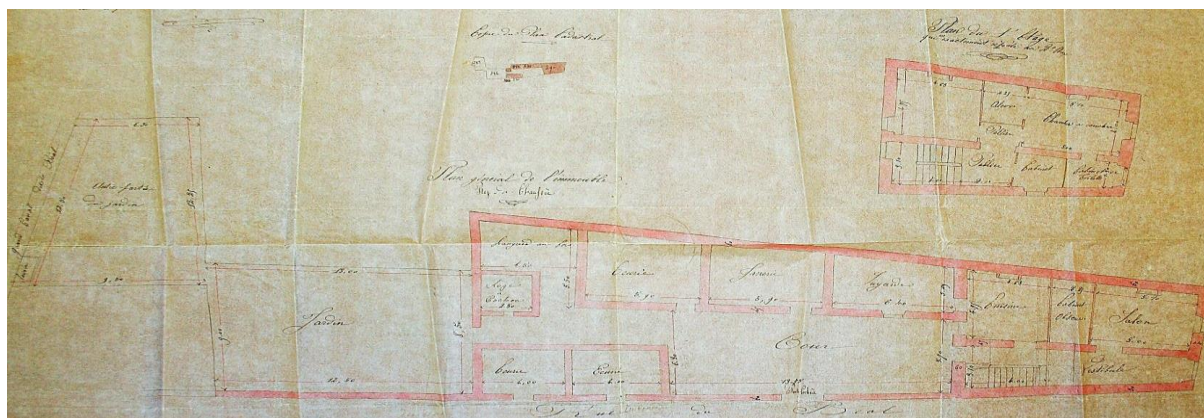
¹ AM Correns, 1D1, délibération du 27 juin 1792.

² AM Correns, 1D18, délibération du 11 août 1833.

³ AM Correns, 1D18, délibération du 30 mars 1834 ; 1D20, délibérations du 11 février et du 25 mai 1849.

⁴ AM Correns, 1D20, délibération du 15 mai 1864.

jugée utile par le conseil municipal en raison de la présence d'une école privée tenue par des religieuses⁵.



Plan d'un immeuble situé sur la place de Correns appartenant par indivis aux frères Camille et Clément Paul à acquérir par la commune, 1864, AC Correns, archives modernes, série M, non classée.

Comme dans 53 des 54 communes de l'arrondissement de Brignoles⁶, Correns fournit des résistants à l'insurrection de 1851 provoquée par le coup d'Etat de Louis Napoléon Bonaparte. Après la victoire des bonapartistes, quelques républicains corrensois s'allient pour défendre et appeler au retour de la République. Ce groupement, nommé « la Lumière », se réunit de manière clandestine dans un premier temps puis devient légal après la proclamation de la IIIe République. Les « Rouges » peinent pourtant à inverser la balance politique, qui penche durant toute la seconde moitié du 19^e siècle du côté des « Blancs ».



Le 15 mai 1904 est une date charnière pour la commune puisque pour la première fois, le parti républicain l'emporte⁷. La municipalité nouvellement élue s'attèle à la tâche avec pour ambition d'inscrire Correns dans la marche du progrès.

Frontispice du registre des délibérations de la commune, 1904,

⁵ AM Correns, 1D18, délibération du 7 août 1836, 1D20, délibération du 13 juillet 1867.

⁶ AGULHON Maurice, *La république au village*, Paris, Editions du Seuil, 1979, p. 444.

⁷ AM Correns, 1D22.

Immédiatement après l'élection le conseil vote l'achat de mobilier pour la mairie, notamment une statue de la République. Dès le mois d'octobre il est question de l'acquisition d'un immeuble pour y installer un groupe scolaire mixte, enfin laïc pour les filles comme pour les garçons. Moins de deux ans plus tard les travaux sont terminés. En 1907, une maison de Poste est installée en face de la mairie, dans l'ancien presbytère.

La municipalité, dans sa volonté de « faire pénétrer dans [ses] populations rurales les grandes journées de la Révolution Française », porte un soin particulier à l'organisation de la fête nationale, et souligne son importance « surtout à Correns où l'esprit rétrograde s'est longtemps manifesté »⁸. Cette même ambition se lit probablement dans les liens tissés avec le « Cercle National des Travailleurs », qui loue un local au rez-de-chaussée de la mairie de 1907 à 1921.

Blancs et Rouges possèdent chacun leur cercle et continuent à s'affronter pendant toute la première moitié du 20^e siècle. Le dualisme politique de Correns prend également un caractère économique avec la création de deux coopératives vinicoles, la Fraternelle (1924) et l'Amicale (1935), qui ne fusionnent qu'en 1947 pour devenir « la Corrensoise ».

La commune souffre de la perte de quinze de ces administrés au cours des deux Guerres mondiales. Un monument au mort, érigé au quartier du pont en 1920, porte leurs noms.

⁸ La commune demande à plusieurs reprises entre 1904 et 1908 une subvention pour l'organisation de la fête nationale. AM Correns, 1D22, délibération du mois de juin 1908.

NOTICES INVENTAIRES

Maison, puis mairie et école, actuellement mairie



REFERENCES DOCUMENTAIRES

N° de notice : IA83001633

Date de l'enquête : 2012

Copyright : © Inventaire général, Région Provence-Alpes-Côte d'Azur [2012] ; © Pays de la Provence Verte [2012]

Date de rédaction de la notice : 2012

Nom des rédacteurs de la notice et du dossier : Zimmermann-Orengo Karyn

Cadre de l'étude : enquête thématique régionale (patrimoine de la République du Pays de la Provence Verte)

Type de dossier : dossier individuel

DESIGNATION

Dénomination : maison ; mairie ; école

Destinations successives et actuelle : mairie

Titre courant : maison, puis mairie et école, actuellement mairie

LOCALISATION

Région : Provence-Alpes-Côte d'Azur

Département : Var

Commune : Correns

N° INSEE de la commune : 83045

Aire d'étude : Pays de la Provence Verte

Canton : Cotignac

Adresse : Général de Gaulle (place) 5

Référence cadastrale : 1836 | 233, 600 ; 1986 | 233, 600

Zone Lambert ou autres : Lambert 3

Coordonnées Lambert (ou autres) d'un point : 0902658 ; 3138890

Milieu d'implantation : en village

HISTORIQUE

Siècle : 18e siècle ; 3e quart 19e siècle

Datation en années : 1867

Justification de la datation : datation par source

Auteur(s) : Maunier Louis Alexandre (architecte) ; Mayen Hyacinthe (entrepreneur de maçonnerie) ; Lambert Pierre (entrepreneur)

Justification de l'attribution : attribution par source

Commentaire historique : En 1864, le bail de location de la maison servant de mairie ne peut être renouvelé parce que le nouveau propriétaire M. Foubert se propose de l'habiter.

Le maire présente alors l'opportunité d'acquérir la maison des frères Paul pour « faire cesser pour l'avenir ces fréquents changements de domicile, ces installations provisoires, souvent défectueuses, et dont il faut se contenter cependant, inconvénients graves surtout pour la maison d'école où la salubrité a des exigences auxquelles il est bien regrettable de ne pas donner satisfaction ». Le conseil donne une issue favorable à cette proposition, attendu que cette maison « située sur la place en face de l'église, est éminemment propre à cette destination », « qu'elle est grande et qu'elle pourra amplement suffire à toutes les exigences, qu'elle comprend un préau et un jardin très utiles le premier pour les élèves pendant les récréations, l'autre pour le maître ».

Le corps de bâtiment acquis par la commune, datant du 18e siècle, fait angle entre la place et la rue Cabassonne. Destiné à accueillir les locaux de la mairie, il semble ne pas avoir fait l'objet d'importants aménagements - ce que confirme un plan dressé en 1864.

Les travaux se concentrent à l'arrière de l'immeuble, alors occupé par une cour et divers bâtiments agricoles, pour y construire l'école de garçons. Alexandre Louis Maunier est chargé des travaux. Les plans, devis et cahier des charges sont approuvés le 25 juin 1867.

Le maître maçon Hyacinthe Mayen et le menuisier Pierre Lambert sont déclarés adjudicataires du marché le 4 décembre 1867. Les trois écuries, la loge à cochons ainsi que le bûcher sont détruits pour permettre la construction d'une salle d'école rectangulaire. Les travaux sont terminés le 5 mai 1868.

Après la construction du groupe scolaire et son ouverture en 1906, la salle d'école des garçons, la partie de la cour lui faisant face et les jardins sont vendus. Le bâtiment et la cour ont été récemment rachetés par la commune. Actuellement, le rez-de-chaussée est occupé par la salle du conseil et l'étage par la bibliothèque. Un bâtiment rectangulaire, qui accueille aujourd'hui l'office de tourisme, a été construit à l'arrière de la mairie, au centre de l'ancienne cour d'école des garçons.

DESCRIPTION

Matériau du gros-œuvre et mise en œuvre : pierre ; brique

Matériau de la couverture : tuile

Vaisseau et étage : rez-de-chaussée ; 2 étages carrés

Type de la couverture : toit à longs pans

Commentaire descriptif : L'ensemble se compose de trois corps de bâtiments et d'une cour. Le premier corps de bâtiment, en angle d'îlot, borde la place Charles de Gaulle et la rue Cabassonne. Il possède deux étages carrés. La façade principale s'ouvre sur la place par une porte à arc segmentaire en pierre, surmontée d'une corniche moulurée très saillante. Les étages sont percés par trois travées de fenêtres rectangulaires au premier, segmentaires au second. L'élévation est couronnée par une génoise à trois rangées de

tuiles. Le deuxième corps de bâtiment, en retour, est plus bas avec 1 seul étage carré. Sa position en retrait de la rue Cabassonne dégage l'espace d'une cour rectangulaire. Le troisième corps de bâtiment est dans l'alignement du précédent. Il possède également un étage carré. L'élévation sur la cour (actuellement place des résistants du Bessillon), est divisée en trois travées. Les chambranles à crossettes, légèrement saillants, sont en briques recouvertes d'enduit. A chaque angle une base en pierre est posée, au-dessus de laquelle est simulée une chaîne en bossage. Une construction en rez-de-chaussée, récemment accolée au deuxième corps de bâtiment avec lequel elle communique, divise actuellement la cour en deux parties..

Technique du décor des immeubles par nature : céramique

Représentation : ornement géométrique

Précision sur la représentation : Sous la génoise de l'élévation principale se trouve une frise de carreaux en céramique à décor géométrique bleu-gris sur fond blanc.

STATUT JURIDIQUE

Statut de la propriété : propriété de la commune

Ouverture au public : ouvert en partie

CHAMPS SPECIFIQUES

Résumé : La mairie de Correns s'installe dans une maison, située en face de l'église, en 1864. L'école des garçons (aujourd'hui salle du conseil) est construite à l'arrière du bâtiment, sur la rue Cabassonne, par l'architecte Alexandre Louis Maunier. Les travaux sont terminés en 1868. L'école déménage en 1906 dans le groupe scolaire construit rue Notre-Dame.

Sources : Archives Communales de Correns : 1 D 20 à 1D22 ; série M (non classée). Archives Départementales du Var : 2 Op 45/2.

Presbytère, puis mairie, puis poste, actuellement poste et immeuble



REFERENCES DOCUMENTAIRES

N° de notice : IA83001634

Date de l'enquête : 2012

Copyright : © Inventaire général, Région Provence-Alpes-Côte d'Azur [2012] ; © Pays de la Provence Verte [2012]

Date de rédaction de la notice : 2012

Nom des rédacteurs de la notice et du dossier : Zimmermann-Orengo Karyn

Cadre de l'étude : enquête thématique régionale (patrimoine de la République du Pays de la Provence Verte)

Type de dossier : dossier individuel

DESIGNATION

Dénomination : presbytère ; poste

Destinations successives et actuelle : immeuble ; poste

Titre courant : presbytère, puis mairie, puis poste, actuellement poste et immeuble

LOCALISATION

Région : Provence-Alpes-Côte d'Azur

Département : Var

Commune : Correns

N° INSEE de la commune : 83045

Aire d'étude : Pays de la Provence Verte

Canton : Cotignac

Adresse : Général de Gaulle (place)

Référence cadastrale : 1836 I 187 ; 1986 I 174

Zone Lambert ou autres : Lambert 3

Coordonnées Lambert (ou autres) d'un point : 0902625 ; 3138880

Milieu d'implantation : en village

HISTORIQUE

Siècle : 18e siècle (?) ; 1er quart 20e siècle

Datation en années : 1907

Justification de la datation : datation par source

Auteur(s) : Sauve Elie (architecte) ; Revertègat Edouard (entrepreneur)

Justification de l'attribution : attribution par source

Commentaire historique : La maison a été aménagée en presbytère après la construction de l'église (1734-1741). Le bâtiment devient maison commune au commencement de la 1ère République (AC Correns, 1D22, délibération du 2 germinal an deux). En 1907, le conseil municipal décide d'y installer le bureau des postes, attendu "que le presbytère se trouve sur la place publique et situé à un point central, c'est à dire à la portée de tout le monde" (AC Correns, 1D22, délibération du 21 avril 1907).

Les travaux d'aménagement s'élèvent à 1200 frs et sont puisés sur la vente de l'ancienne école des garçons rue Cabassonne. Le projet d'appropriation est dressé le 11 mai 1907 par Elie Sauve, architecte à Carcès, (AC Correns, série M non classée). Edouard Revertégat est déclaré adjudicataire des travaux le 8 décembre de la même année.

A l'occasion d'un renouvellement du bail en 1935, l'administration des Postes Télégraphes et Téléphones demande à la mairie de réaliser divers travaux d'hygiène et de propreté. Le bail de location comprend alors l'ensemble du rez-de-chaussée, du premier étage et du jardin. Le projet est dressé par les architectes toulonnais Gastinel et Pétetin. Le Conseil municipal souhaite que son exécution soit confiée "à un entrepreneur local, par voie de marché écrit à la charge, par ce dernier de donner du travail au corps de métiers patentés dans cette commune" (AD 83, 2 Op 45 3) ; l'entrepreneur corrensois Eugène Chabbert est choisi. L'entreprise Chabert (Emilien et fils) intervient également en 1947 sur le bâtiment pour des travaux de réparations (AD 83, 364 W 148). Le bureau des postes n'occupe plus aujourd'hui qu'une partie du rez-de-chaussée côté jardin.

DESCRIPTION

Matériau du gros-œuvre et mise en œuvre : pierre ; enduit

Matériau de la couverture : tuile

Vaisseau et étage : rez-de-chaussée ; 2 étages carrés

Type de la couverture : toit à longs pans

Commentaire descriptif : L'immeuble, en L, possède 2 étages carrés percés de fenêtres rectangulaires. Les élévations sont couronnées d'une génoise à trois rangées.

STATUT JURIDIQUE

Statut de la propriété : propriété de la commune

Ouverture au public : ouvert en partie

CHAMPS SPECIFIQUES

Résumé : Presbytère, puis mairie, puis poste de la commune à partir de 1907, ce bâtiment a connu de nombreuses mutations. Les travaux d'aménagement en bureau des postes ont été menés par Elie Sauve, architecte à Carcès.

Sources : Archives Communales de Correns : 1 D 22 ; série M (non classée). Archives Départementales du Var : 2 Op 45/3 ; 364 W 148.

Groupe scolaire



REFERENCES DOCUMENTAIRES

N° de notice : IA83001624

Date de l'enquête : 2012

Copyright : © Inventaire général, Région Provence-Alpes-Côte d'Azur [2012] ; © Pays de la Provence Verte [2012]

Date de rédaction de la notice : 2012

Nom des rédacteurs de la notice et du dossier : Zimmermann-Orengo Karyn

Cadre de l'étude : enquête thématique régionale (patrimoine de la République du Pays de la Provence Verte)

Type de dossier : dossier individuel

DESIGNATION

Dénomination : groupe scolaire

Titre courant : groupe scolaire

Parties constituantes non étudiées : cour ; mur de clôture ; préau ; latrines

LOCALISATION

Région : Provence-Alpes-Côte d'Azur

Département : Var

Commune : Correns

N° INSEE de la commune : 83045

Aire d'étude : Pays de la Provence Verte

Canton : Cotignac

Adresse : Notre-Dame (rue) 12

Référence cadastrale : 1836 | 119 à 122 ; 1986 | 127

Zone Lambert ou autres : Lambert3

Coordonnées Lambert (ou autres) d'un point : 0902705 ; 3138750

Milieu d'implantation : en village

HISTORIQUE

Siècle : 3e quart 19e siècle

Datation des campagnes secondaires de construction : 1er quart 20e siècle ; milieu 20e siècle

Datation en années : 1905

Justification de la datation : datation par source

Auteur(s) : Maurel Marie (architecte) ; Ventre Marius (entrepreneur) ; Fabre Maurice (architecte) ; Auzivizier (entrepreneur) ; Ferrero (entrepreneur)

Justification de l'attribution : attribution par source

Commentaire historique : En 1904, le parti républicain l'emporte à Correns aux élections municipales. Le nouveau conseil s'installe le 15 mai et entreprend dans les mois qui suivent de trouver un emplacement adapté à la construction d'un groupe scolaire « considérant qu'il est du devoir du Conseil municipal, enfin républicain dans cette commune, de brûler les étapes dans le chemin de la liberté pour racheter ce passé

d'ignorance et d'asservissement moral » (AM, 1D22, délibération du 30 avril 1905). Le 23 octobre 1904, le conseil municipal approuve l'achat de l'immeuble Paul situé rue Notre-Dame. La dépense totale du projet s'élève à 39 500 frs. Le Ministère de l'instruction publique accorde une subvention de 11 140 frs à la commune, qui contracte un emprunt de 28 400 frs remboursable sur 30 ans.

L'architecte Marie Maurel est chargé de la conception du projet d'appropriation ; il conserve en partie le bâtiment existant et l'adapte complètement à sa nouvelle fonction. L'entrepreneur Marius Ventre est déclaré adjudicataire du marché le 17 décembre 1905. Les travaux avancent rapidement puisque le 3 octobre 1906 ils sont presque terminés et les « écoles publiques filles, garderie et garçons peuvent présentement occupés les locaux qui leur sont respectivement assignés » (AM, 1D22, non paginé).

En 1949, la commune prévoit diverses réparations et la construction de WC pour la remise en état des écoles. M. Fabre, architecte à Brignoles, est chargé en 1952 de la direction des travaux effectués aux écoles et au bureau de poste. Les travaux de maçonnerie sont exécutés par deux entrepreneurs corrensois, M. Ferrero et M. Chabert. La couverture du préau est restaurée entre 1981 et 1985 par l'entreprise La Celloise du Bâtiment : découverte de toiture en tuiles plates, fourniture et pose de charpente sapin, couverture en tuiles romanes.

DESCRIPTION

Matériau du gros-œuvre et mise en œuvre : pierre ; moellon ; enduit ; béton

Matériau de la couverture : tuile

Vaisseau et étage : rez-de-chaussée surélevé ; 2 étages carrés

Type de la couverture : toit à longs pans

Emplacement, forme et structure de l'escalier : escalier intérieur : escalier symétrique, en maçonnerie

Commentaire descriptif : L'édifice se compose d'un corps de bâtiment rectangulaire haut de deux étages ouvrant à l'est sur la rue et à l'ouest sur une cour, d'un corps de bâtiment en retour sur la cour, de deux préaux et d'un bloc sanitaire en béton. Le corps de bâtiment principal est de plan rectangulaire. L'élévation sur rue est percée de hautes fenêtres rectangulaires à crossettes avec appui mouluré, les ouvertures de la cour sont rectangulaires. Un escalier central symétrique compartimente le bâtiment. Cette division de l'espace est lisible sur les élévations sur rue et sur cour : la partie sud possède trois travées, la partie nord en possède deux. La partie centrale, occupée par l'escalier, est percée côté rue par une porte en pierre moulurée et une rangée de fenêtres. Côté cour, l'escalier est éclairé par deux rangées de fenêtres. Cette disposition permet une division totale entre école de filles et école de garçons. Les élèves pénètrent par la même porte côté rue puis sont répartis dès le hall, séparé par une cloison centrale divisant également l'escalier sur toute la hauteur du bâtiment. Deux portes permettent aux enfants d'accéder à la cour. Les préaux sont bâtis en continuité de l'espace central. Le bloc sanitaire est construit dans leur prolongement.

STATUT JURIDIQUE

Statut de la propriété : propriété de la commune

CHAMPS SPECIFIQUES

Résumé : Le parti républicain emporte les élections à Correns en 1904. La nouvelle municipalité choisit dès son arrivée de porter le projet de construction d'un groupe scolaire, pour offrir aux Corrensois un équipement moderne incarnant sa vision du progrès. Les plans sont dressés par l'architecte Marie Maurel, qui conçoit un bâtiment rectangulaire divisé en deux espaces (filles et garçons) sur toute la hauteur par une cloison centrale. Les travaux sont réalisés par l'entrepreneur Marius Ventre. La nouvelle école ouvre ses portes en 1906.

Sources : Archives départementales du Var : 2 Op 45-2 ; 8 W 33 ; 364 W 148. Archives communales de Correns : 1 D 22.

Cercle de l'Avenir



REFERENCES DOCUMENTAIRES

N° de notice : IA83001635

Date de l'enquête : 2012

Copyright : © Inventaire général, Région Provence-Alpes-Côte d'Azur [2012] ; © Pays de la Provence Verte [2012]

Date de rédaction de la notice : 2012

Nom des rédacteurs de la notice et du dossier : Zimmermann-Orengo Karyn

Cadre de l'étude : enquête thématique régionale (patrimoine de la République du Pays de la Provence Verte)

Type de dossier : dossier individuel

DESIGNATION

Dénomination : immeuble ; cercle

Titre courant : cercle de l'Avenir

LOCALISATION

Région : Provence-Alpes-Côte d'Azur

Département : Var

Commune : Correns

N° INSEE de la commune : 83045

Aire d'étude : Pays de la Provence Verte

Canton : Cotignac

Adresse : Général de Gaulle (place)

Référence cadastrale : 1836 | 353 ; 1986 | 386

Zone Lambert ou autres : Lambert 3

Coordonnées Lambert (ou autres) d'un point : 0902682 ; 3138837

Milieu d'implantation : en village

HISTORIQUE

Siècle : 2e moitié 18e siècle ; 1er quart 20e siècle

Auteur(s) : maître d'œuvre inconnu

Commentaire historique : Le style néoclassique de la façade, les larges ouvertures et le comble percé d'oculi évoquent la seconde moitié du 18e siècle. La continuité avec l'élévation nord, en angle de rue, suggère que les deux parcelles étaient réunies au moment de la construction. Le cercle de l'Avenir occupe actuellement le rez-de-chaussée de l'immeuble.

Probablement fondé rapidement après l'insurrection de 1851, le premier groupement de faisait appelé « La Lumière ». Au début du 20e siècle, il prend le nom de « Cercle National des Travailleurs ». Il s'installe entre 1907 et 1921 dans les locaux de la mairie, anciennement occupés par l'appartement de l'instituteur, libérés après la construction du groupe scolaire.

En 1930, il est de nouveau question que le « cercle de l'avenir » loue une salle du rez-de-chaussée. Mais cette fois-ci, malgré l'approbation du conseil municipal, le préfet s'y oppose et rappelle à la commune que les immeubles à usage de mairie font partie du domaine public et qu'à ce titre ils ne peuvent faire l'objet d'une location à titre onéreux au profit de particulier. Le cercle est finalement installé dans l'immeuble de la place Charles de Gaulle, dont il occupe actuellement le rez-de-chaussée, non loin de la mairie.

DESCRIPTION

Matériau du gros-œuvre et mise en œuvre : pierre ; enduit

Matériau de la couverture : tuile

Vaisseau et étage : rez-de-chaussée ; 2 étages carrés ; étage de comble

Type de la couverture : toit à longs pans

Commentaire descriptif : La parcelle, en L, est traversante. La façade côté place présente deux travées de fenêtres larges et rectangulaires surmontant un appui mouluré orné de denticules. Les étages sont séparés par un bandeau vertical blanc, contrastant avec le nu du mur enduit avec un ciment gris, rythmé par des tables horizontales. Deux rangées de génoise couronnent l'ensemble.

INTERET ET PROTECTION (le cas échéant)

Observations : Toutes les communes varoises comptaient au début du 20e siècle au moins un cercle. Correns est l'une des communes de la Provence Verte dans laquelle ce lieu de sociabilité est encore en activité.

STATUT JURIDIQUE

Statut de la propriété : propriété d'une association

Ouverture au public : ouvert en partie

CHAMPS SPECIFIQUES

Résumé : Le cercle de l'Avenir a probablement été fondé rapidement après l'insurrection de 1851, sous le nom de "La Lumière". Au 20e siècle, Correns comptait également un cercle blanc, aujourd'hui fermé. Cette dualité Blancs/Rouges s'exprimait également dans les deux caves coopératives du village.

Sources : Archives Communales de Correns : série M (non classée).

Bibliographie : CHABERT Pierre, *Les Cercles. Une sociabilité en Provence*, Aix-en-Provence, Publications de l'Université de Provence, 2006, 279 p.

Monument aux morts de la guerre de 1914-1918 et de la guerre de 1939-1945



REFERENCES DOCUMENTAIRES

N° de notice : IA83001636

Date de l'enquête : 2012

Copyright : © Inventaire général, Région Provence-Alpes-Côte d'Azur [2012] ; © Pays de la Provence Verte [2012]

Date de rédaction de la notice : 2012

Nom des rédacteurs de la notice et du dossier : Zimmermann-Orengo Karyn

Cadre de l'étude : enquête thématique régionale (patrimoine de la République du Pays de la Provence Verte)

Type de dossier : dossier individuel

DESIGNATION

Dénomination : monument aux morts

Titre courant : monument aux morts de la guerre de 1914-1918 et de la guerre de 1939-1945

LOCALISATION

Région : Provence-Alpes-Côte d'Azur

Département : Var

Commune : Correns

N° INSEE de la commune : 83045

Aire d'étude : Pays de la Provence Verte

Canton : Cotignac

Adresse : C.D.45

Référence cadastrale : 1986 B non cadastré ; domaine public

Zone Lambert ou autres : Lambert 3

Coordonnées Lambert (ou autres) d'un point : 0902828 ; 3138890

Milieu d'implantation : en village

HISTORIQUE

Siècle : 1er quart 20e siècle

Datation en années : 1920

Justification de la datation : datation par source

Auteur(s) : maître d'œuvre inconnu

Commentaire historique : Un comité de neuf membres est formé à Correns pour ériger le monument commémoratif avec pour missions de réunir les fonds par souscription publique, de choisir un projet et un entrepreneur, enfin de trouver un emplacement. Deux souscriptions seront nécessaires pour recueillir 9200 frs, la commune ayant participé à hauteur de 3500 frs. Une commande ferme est passée le 15 avril 1920 en prévision d'une inauguration le 1er novembre de la même année (AC Correns, série M, non classée).

Le monument est probablement une œuvre de série choisie sur catalogue. Le projet est réalisé par un entrepreneur toulonnais sans prendre en compte les observations de l'Architecte des Monuments Historiques M. Roustan, mandaté par la Commission Spéciale Départementale chargée d'émettre un avis sur le caractère artistique des projets de monuments commémoratifs. Les observations de ce dernier sur le projet corrensois sont sans appel : "Mauvaises proportions. - Mouluration grossière et de mauvais goût. - Les noms des morts sont gravés sur le stylobate ce qui rendra leur lecture assez difficile. - Couronnement quelconque avec urne ou grenade sans caractère. Ce monument est la reproduction de celui édifié à La Farlède par le même entrepreneur."

Quinze projets seront évalués par ce même architecte, dont les conclusions générales ne sont guère plus encourageantes. En effet ce dernier regrette que "tous les projets [soient] présentés sans goût, avec hâte, pour remplir une formalité indispensable". La commune fait quant à elle état de la nécessité de prendre des décisions rapides, "les exigences des entrepreneurs augmentant presque chaque mois avec la hausse persistante des matières premières et de la main d'œuvre".

DESCRIPTION

Matériau du gros-œuvre et mise en œuvre : béton ; pierre

Commentaire descriptif : Le monument est érigé à l'entrée du village sur une placette précédant le pont en direction de Barjols. Il est construit sur un soubassement recouvert de pavés et se compose d'une base, d'un obélisque et d'une urne en couronnement. La présence de bandes bouchardées crée des jeux d'ombre et de lumière. Les inscriptions sont en majorité gravées sur la face principale du monument : les noms des 13 Corrensois morts pour la France sont au niveau du stylobate, les dates 1914 1918 à la base de l'obélisque et la mention "A SES ENFANTS / LA VILLE DE / CORRENS / RECONNAISSANTE" sur la partie supérieure. Les noms de deux Corrensois et la date 1939-1945 ont été gravés sur la face sud.

Technique du décor des immeubles par nature : sculpture

Représentation : couronne ; arabesque ; cercle ; urne ; palme

Précision sur la représentation : La face principale de l'obélisque est ornée d'une palme insérée dans une couronne. Un décor géométrique composé d'un cercle et de deux arabesques est gravé sur la partie supérieure du monument. Une urne surmonte l'ensemble.

STATUT JURIDIQUE

Statut de la propriété : propriété publique

Ouverture au public : ouvert au public

CHAMPS SPECIFIQUES

Résumé : Le monument aux morts de Correns a été réalisé en 1920 par un entrepreneur toulonnais. La formule retenue pour le projet final - un obélisque surmonté d'une urne - est très courante. De nombreuses communes, par manque de moyens et nécessité de faire vite, ont ainsi choisi des œuvres produites en série.

Sources : Archives Communales de Correns : série M (non classée) ; 1 D 23.

Lavoir



REFERENCES DOCUMENTAIRES

N° de notice : IA83001637

Date de l'enquête : 2012

Copyright : © Inventaire général, Région Provence-Alpes-Côte d'Azur [2012] ; © Pays de la Provence Verte [2012]

Date de rédaction de la notice : 2012

Nom des rédacteurs de la notice et du dossier : Zimmermann-Orengo Karyn

Cadre de l'étude : enquête thématique régionale (patrimoine de la République du Pays de la Provence Verte)

Type de dossier : dossier individuel

DESIGNATION

Dénomination : lavoir

Titre courant : lavoir

Parties constituantes non étudiées : fontaine

LOCALISATION

Région : Provence-Alpes-Côte d'Azur

Département : Var

Commune : Correns

N° INSEE de la commune : 83045

Aire d'étude : Pays de la Provence Verte

Canton : Cotignac

Adresse : Notre-Dame (rue)

Référence cadastrale : 1986 I non cadastré ; domaine public

Zone Lambert ou autres : Lambert 3

Coordonnées Lambert (ou autres) d'un point : 0902742 ; 3138693

Milieu d'implantation : en village

HISTORIQUE

Siècle : 2e quart 20e siècle

Datation en années : 1937

Justification de la datation : datation par source

Auteur(s) : Chabert Emilien (entrepreneur)

Justification de l'attribution : attribution par source

Commentaire historique : La commune est équipée d'un lavoir public depuis le 18e siècle. Installé sur les berges de l'Argens, sous le pont, ce dernier est régulièrement détruit par les crues du fleuve. Son bassin, situé au niveau du sol, est également peu confortable pour les lavandières qui travaillent à genou. En 1937, le conseil municipal décide la construction d'un lavoir plus moderne au lieu-dit la Condamine, à proximité d'une fontaine datée de 1862 refaite à cette occasion. La commune choisit de passer par voie de

marché de gré à gré afin de pouvoir faire travailler un entrepreneur de la localité : la réalisation en est ainsi confiée à l'entrepreneur corrensois Emilien Chabert. A l'abri de la pluie, à l'écart des rives boueuses du fleuve, équipé d'un bassin haut permettant de travailler debout, constitué de deux bacs distincts pour le nettoyage et le rinçage, la construction de ce nouveau lavoir constitue un réel progrès pour les lavandières.

DESCRIPTION

Matériau du gros-œuvre et mise en œuvre : béton ; enduit

Matériau de la couverture : tuile

Type de la couverture : toit à longs pans

Commentaire descriptif : Le lavoir est construit en surplomb de l'Argens, en bordure d'ilot. Il se compose d'un massif de tête cloisonné en béton, d'où s'écoule l'eau dans un bassin haut rectangulaire en béton de ciment armé, avec lavoir et rinçoir cloisonnés. Les parties en contact avec l'eau sont recouvertes d'un enduit lissé. L'ensemble est protégé par une couverture de tuiles, supportée par une charpente en bois reposant sur quatre piliers en aggloméré de béton..

INTERET ET PROTECTION (le cas échéant)

Observations : Ce lavoir possède un bassin exhaussé pour permettre aux lavandières d'être en position debout.

STATUT JURIDIQUE

Statut de la propriété : propriété publique

Ouverture au public : ouvert au public

CHAMPS SPECIFIQUES

Résumé : Le lavoir est construit en 1937 par l'entrepreneur corrensois Emilien Chabert. Le bassin, exhaussé, possède un lavoir et un rinçoir cloisonnés.

Sources : Archives Communales de Correns : série M (non classée).

Buste de la République ou Marianne (1)



REFERENCES DOCUMENTAIRES

N° de notice : IM83002081

Date de l'enquête : 2012

Copyright : © Inventaire général, Région Provence-Alpes-Côte d'Azur [2012] ; © Pays de la Provence Verte [2012]

Date de rédaction de la notice : 2012

Nom des rédacteurs de la notice et du dossier : Zimmermann-Orengo Karyn

Cadre de l'étude : enquête thématique régionale (patrimoine de la République du Pays de la Provence Verte)

Type de dossier : dossier individuel

DESIGNATION

Dénomination : buste

Titre iconographique : Marianne

Numérotation artificielle : 2

Appellation et titre : de la République

Titre courant : buste de la République ou Marianne

LOCALISATION

Région : Provence-Alpes-Côte d'Azur

Département : Var

Commune : Correns

N° INSEE de la commune : 83045

Aire d'étude : Pays de la Provence Verte

Canton : Cotignac

Adresse : Cabassonne (rue) 2

Edifice de conservation : mairie

Numéro de notice de l'édifice : IA83001633

Zone Lambert ou autres : Lambert3

Coordonnées Lambert (ou autres) d'un point : 0902658 ; 3138890

Milieu d'implantation : en village

HISTORIQUE

Siècle : 1er quart 20e siècle

Commentaire historique : Immédiatement après l'élection du parti républicain à Correns en mai 1904, le conseil municipal entreprend d'équiper la commune, estimant qu'il est "urgent que diverses dépenses soient faites pour compléter et améliorer le mobilier de la Mairie qui se trouve dans un très mauvais état soient : tables, chaises, fauteuil, bureau du secrétaire, drapeau, armoire des archives ; lanternes ; statue de la République qui n'a jamais existé dans notre mairie [...]" (archives communales de Correns, 1D24). Ce buste

serait-il celui commandé par la commune en 1904 ? La présence peu commune de l'écharpe tricolore, portée par le maire dans l'exercice de ses fonctions, pourrait aller dans le sens de cette hypothèse. L'allégorie de la République pourrait ainsi avoir été doublée d'une autre signification, en symbolisant également la commune de Correns fraîchement acquise aux idées républicaines.

DESCRIPTION

Catégorie technique : sculpture

Structure et typologie : revers sculpté ; intérieur creux

Matériaux et techniques : plâtre : moulé, peint

Commentaire descriptif : Buste à mi-corps sur piédouche, au revers sculpté, en plâtre, peint polychrome. Le socle est de plan rectangulaire.

Représentation : allégorie : république, femme, en buste, dénudée, attribut : écharpe tricolore ; olivier

Précision sur la représentation : Marianne est représentée en buste. Elle est vêtue d'un drapé laissant apparaître son sein droit, en évocation de la république nourricière. Une écharpe tricolore vient chastement recouvrir sa poitrine dénudée. Elle est couronnée de branches d'olivier.

Dimensions : l = 62 ; la = 35 ; pr = 25

Etat de conservation : mauvais état

Précisions sur l'état de conservation : Rupture de la cohésion de la couche picturale (craquelures, pulvérulences). Manques : le sommet de la tête a été cassé et vraisemblablement gratté. Il est possible que la Marianne ait été coiffée d'un bonnet phrygien.

Inscriptions : inscription concernant l'iconographie (en creux, sur l'œuvre) ; inscription concernant l'iconographie (peint, sur l'œuvre)

Précisions sur les inscriptions : inscription concernant l'iconographie : REPUBLIQUE FRANCAISE, sur le socle ; RF, sur l'écharpe.

INTERET ET PROTECTION (le cas échéant)

Observations : Ce buste de Marianne est probablement une création originale. La présence d'une écharpe tricolore, directement sculptée sur l'œuvre, se rencontre peu fréquemment sur ce type de représentation.

STATUT JURIDIQUE

Statut de la propriété : propriété de la commune

CHAMPS SPECIFIQUES

Sources : Archives communales de Correns : 1D24.

Buste de la République ou Marianne (2)



REFERENCES DOCUMENTAIRES

N° de notice : IM83002082

Date de l'enquête : 2012

Copyright : © Inventaire général, Région Provence-Alpes-Côte d'Azur [2012] ; © Pays de la Provence Verte [2012]

Date de rédaction de la notice : 2012

Nom des rédacteurs de la notice et du dossier : Zimmermann-Orengo Karyn

Cadre de l'étude : enquête thématique régionale (patrimoine de la République du Pays de la Provence Verte)

Type de dossier : dossier individuel

DESIGNATION

Dénomination : buste

Titre iconographique : Marianne

Numérotation artificielle : 1

Appellation et titre : de la République

Titre courant : buste de la République ou Marianne

LOCALISATION

Région : Provence-Alpes-Côte d'Azur

Département : Var

Commune : Correns

N° INSEE de la commune : 83045

Aire d'étude : Pays de la Provence Verte

Canton : Cotignac

Adresse : Cabassonne (rue) 2

Edifice de conservation : mairie

Numéro de notice de l'édifice : IA83001633

Zone Lambert ou autres : Lambert3

Coordonnées Lambert (ou autres) d'un point : 0902658 ; 3138890

Milieu d'implantation : en village

HISTORIQUE

Siècle : 20e siècle

Commentaire historique : Les lignes épurées et géométriques de cette Marianne évoquent la fin du mouvement Art Déco et pourraient indiquer une datation dans les années 1930.

DESCRIPTION

Catégorie technique : sculpture

Structure et typologie : revers sculpté ; intérieur creux

Matériaux et techniques : pierre reconstituée (?) ; moulé

Commentaire descriptif : Le buste est moulé en un seul élément. Il est réalisé dans un matériau lisse, teinté dans la masse, assez léger, imitation pierre de couleur crème. Certaines zones comme les épaules présentent des traces de gradine, permettant des jeux de lumière entre surfaces lisses et dépolies..

Représentation : allégorie : république, femme, en buste, attribut : bonnet phrygien, blé, laurier

Précision sur la représentation : Marianne est représentée en buste. Elle est coiffée de son traditionnel bonnet phrygien, sur lequel est posée une couronne de blé et de laurier stylisée, en symbole de paix et de prospérité.

Dimensions : l = 86 ; la = 54 ; pr = 35

Inscriptions : inscription concernant l'iconographie (en relief, sur l'œuvre)

Précisions sur les inscriptions : inscription concernant l'iconographie : FR, sur le socle

INTERET ET PROTECTION (le cas échéant)

Observations : Les lettres du sigle RF, traditionnellement présentes sur l'allégorie de la République Française, sont ici inversées en FR.

STATUT JURIDIQUE

Statut de la propriété : propriété de la commune

Tableau commémoratif des morts de la guerre de 1914-1918



REFERENCES DOCUMENTAIRES

N° de notice : IM83002083

Date de l'enquête : 2012

Copyright : © Inventaire général, Région Provence-Alpes-Côte d'Azur [2012] ; © Pays de la Provence Verte [2012]

Date de rédaction de la notice : 2012

Nom des rédacteurs de la notice et du dossier : Zimmermann-Orengo Karyn

Cadre de l'étude : enquête thématique régionale (patrimoine de la République du Pays de la Provence Verte)

Type de dossier : dossier individuel

DESIGNATION

Dénomination : tableau commémoratif des morts

Appellation et titre : de la guerre de 1914-1918

Titre courant : tableau commémoratif des morts de la guerre de 1914-1918

Parties constituantes non étudiées : cadre

LOCALISATION

Région : Provence-Alpes-Côte d'Azur

Département : Var

Commune : Correns

N° INSEE de la commune : 83045

Aire d'étude : Pays de la Provence Verte

Canton : Cotignac

Adresse : Cabassonne (rue) 2

Edifice de conservation : mairie

Numéro de notice de l'édifice : IA83001633

Zone Lambert ou autres : Lambert3

Coordonnées Lambert (ou autres) d'un point : 0902658 ; 3138890

Milieu d'implantation : en village

HISTORIQUE

Siècle : 1er quart 20e siècle

Datation en années : 1919

Auteur(s) : Coraboeuf Jean-Alexandre (peintre) ; Lang. Blanchong et Cie Imprimeurs (imprimeur)

Personne(s) liée(s) à l'histoire de l'œuvre : Union des grandes associations françaises (commanditaire)

Commentaire historique : Ce tableau commémoratif a été offert par l'Union des grandes

associations françaises aux communes françaises après la Grande Guerre. De nombreuses communes, dont Correns, y ont inscrit les noms de leurs soldats morts pour la France et possèdent encore leur exemplaire. L'œuvre est signée par Jean-Alexandre Coraboeuf (1870-1947), qui fut prix de Rome en 1898. Ce peintre et graveur fut élève de Gérôme et de Jules Jacquet.

DESCRIPTION

Catégorie technique : imprimerie

Matériaux et techniques : papier : imprimé ; bois : mouluré, vernis

Commentaire descriptif : Feuille de papier imprimée, encadrée et sous verre..

Représentation : soldat : en pied, casqué, fusil, uniforme, médailles, drapeau ; femme : France, couronne, lauriers ; représentation animalière (lion), représentation humaine (femme, assise, voile, pleurant) ; vue d'architecture (arc de triomphe, chapiteau, colonnes)

Précision sur la représentation : La liste des Corrensois morts pour la Patrie est inscrite au centre d'un édicule architectural surmonté par la statue du lion de Belfort. A gauche, une Victoire couronnée de lauriers (la France ?) inscrit le nom des soldats disparus, sous le regard d'un Poilu appuyé sur son fusil positionné à gauche de la composition. A leurs pieds est assise une veuve éplorée devant des palmes évoquant les martyrs et deux drapeaux. De nombreux symboles en lien avec la République, la victoire et le sacrifice sont représentés : coq, palmes, laurier, drapeau, épée, couronne.

Dimensions : l = 88 ; la = 66

Inscriptions : signature ; date ; devise ; inscription concernant l'iconographie (imprimé, manuscrit) ; inscription concernant le donateur

Précisions sur les inscriptions : signature : J. CORABOEUF / - / Lang, Blanchong & Cie Imprimeurs PARIS ; date : inv. & del. 1919 ; devises (sur les médaillons sommitaux des pilastres et le dé des piédestaux) : SACRIFICE / DEVOIR / LIBERTE / DROIT ; inscription concernant l'iconographie : Morts pour la Patrie / 1914-1918 (au sommet du tableau) / - / 2 AOUT 1914 - 28 JUIN 1919 (sur les socles latéraux de l'édicule) / - / ; TOUTE LA FRANCE DEBOUT / POUR LA VICTOIRE DU DROIT (sur un bandeau au-dessus du tableau) / - / A CEUX DONT LE SACRIFICE NOUS A DONNE LA VICTOIRE (sur un cartouche soutenu par l'Histoire) / - / liste des 12 Corrensois morts pour la France (manuscrite, à l'encre noire, au centre de la composition) ; inscription concernant le donateur : Offert par l'Union des grandes associations françaises à toutes les Communes de France.

STATUT JURIDIQUE

Statut de la propriété : propriété de la commune

Buste de Marianne ou de Cérès



REFERENCES DOCUMENTAIRES

N° de notice : IM83002084

Date de l'enquête : 2012

Copyright : © Inventaire général, Région Provence-Alpes-Côte d'Azur [2012] ; © Pays de la Provence Verte [2012]

Date de rédaction de la notice : 2012

Nom des rédacteurs de la notice et du dossier : Zimmermann-Orengo Karyn

Cadre de l'étude : enquête thématique régionale (patrimoine de la République du Pays de la Provence Verte)

Type de dossier : dossier individuel

DESIGNATION

Dénomination : buste

Titre iconographique : Marianne ou Cérès

Titre courant : buste de Marianne ou de Cérès

LOCALISATION

Région : Provence-Alpes-Côte d'Azur

Département : Var

Commune : Correns

N° INSEE de la commune : 83045

Aire d'étude : Pays de la Provence Verte

Canton : Cotignac

Adresse : Général de Gaulle (place)

Edifice de conservation : cercle de l'Avenir

Numéro de notice de l'édifice : IA83001635

Zone Lambert ou autres : Lambert3

Coordonnées Lambert (ou autres) d'un point : 0902682 ; 3138837

Milieu d'implantation : en village

Localisation de l'œuvre dans l'édifice : salle du cercle, au-dessus du comptoir

HISTORIQUE

Siècle : limite 19e siècle 20e siècle

Auteur(s) : Bertrand (céramiste)

Nom de l'atelier, de la manufacture ou de la fabrique : Saint-Jean (fabrique)

Commentaire historique : La poterie se développe à Varages à partir du 17e siècle grâce à la présence en abondance d'eau, d'argile et de bois. La première faïencerie est fondée en 1695 par Joseph Clérissy. Cette industrie se développe au 18e siècle et périclité au 20e

siècle. Elle n'a cependant jamais disparue et connaît même un nouvel essor depuis plusieurs années. La marque en creux sur le revers du buste est la marque Bertrand de la fabrique Saint-Jean, utilisée fin 19e début 20e siècle. Cette fabrique, en activité à Varages depuis 1723, a fermé en 1929.

DESCRIPTION

Catégorie technique : céramique

Structure et typologie : revers sculpté ; intérieur creux

Matériaux et techniques : faïence : moulé, glaçuré

Commentaire descriptif : Buste sur piédouche, recouvert d'une épaisse glaçure polychrome..

Représentation : allégorie : femme, en buste, attribut : couronne, chêne, laurier

Précision sur la représentation : Le buste représente une jeune femme vêtue à l'antique, les cheveux rassemblés en chignon et la tête ceinte d'une couronne végétale. Ce type de représentation allégorique peut figurer Cérès, l'été ou encore la République. Elle est aujourd'hui la Marianne du cercle de Correns.

Etat de conservation : mauvais état

Précisions sur l'état de conservation : La tête a été recollée sur le buste. Le socle est cassé.

Inscriptions : marque d'atelier (en creux, sur l'œuvre)

Précisions sur les inscriptions : marque d'atelier (sur la partie évidée du revers) :
BERTRAND / A VARAGES / VAR

INTERET ET PROTECTION (le cas échéant)

Observations : Cette Marianne est une production locale puisqu'elle a été réalisée à Varages, cité de faïenciers située à 20 km au nord de Correns.

STATUT JURIDIQUE

Statut de la propriété : propriété d'une association

CHAMPS SPECIFIQUES

Résumé : Ce buste en faïence représente une jeune femme coiffée d'une couronne végétale. Il a été produit à Varages, dans le Var, par le céramiste Bertrand pour la fabrique Saint-Jean. Il peut représenter, selon le contexte, une Cérès ou une Marianne. Sa date d'acquisition par le cercle corrensois est inconnue.

Balance dite de Roberval



REFERENCES DOCUMENTAIRES

N° de notice : IM83002102

Date de l'enquête : 2012

Copyright : © Inventaire général, Région Provence-Alpes-Côte d'Azur [2012] ; © Pays de la Provence Verte [2012]

Date de rédaction de la notice : 2013

Nom des rédacteurs de la notice et du dossier : Zimmermann-Orengo Karyn

Cadre de l'étude : enquête thématique régionale (patrimoine de la République du Pays de la Provence Verte)

Type de dossier : dossier individuel

DESIGNATION

Dénomination : balance

Titre courant : balance dite de Roberval

LOCALISATION

Région : Provence-Alpes-Côte d'Azur

Département : Var

Commune : Correns

N° INSEE de la commune : 83045

Aire d'étude : Pays de la Provence Verte

Canton : Cotignac

Adresse : Notre-Dame (rue) 12

Edifice de conservation : groupe scolaire

Numéro de notice de l'édifice : IA83001624

Zone Lambert ou autres : Lambert 3

Coordonnées Lambert (ou autres) d'un point : 0902705 ; 3138750

Milieu d'implantation : en village

HISTORIQUE

Siècle : limite 19e siècle 20e siècle

Commentaire historique : La balance de Roberval est un modèle très répandu au 19e siècle et jusqu'au début du 20e siècle. Elle était probablement utilisée par les instituteurs corrensois pour l'apprentissage de la notion de masse et du système métrique français, mis en place en 1795 et rendu obligatoire le 1er janvier 1840.

DESCRIPTION

Catégorie technique : métrologie

Matériaux et techniques : fonte de fer ; cuivre ; fer

Commentaire descriptif : Balance en fonte à plateaux de cuivre posés aux extrémités du fléau ; poids en fonte de fer ; mesures en fer.

Dimensions : h = 24 ; la = 40 ; pr = 14,5

Inscriptions : inscription de jaugeage : en relief, sur l'œuvre

Précisions sur les inscriptions : inscription de jaugeage : PORTEE 5 KILOS

STATUT JURIDIQUE

Statut de la propriété : propriété de la commune

CHAMPS SPECIFIQUES

Résumé : La balance de Roberval a été inventée par Gilles Personne (1602-1675). Elle se répand largement au 19e siècle. Elle était utilisée (et l'est encore aujourd'hui) dans les classes des écoles primaires pour l'apprentissage de la notion de masse et le système métrique.

Tampon-buvard, dit timbre géocontours



REFERENCES DOCUMENTAIRES

N° de notice : IM83002087

Date de l'enquête : 2012

Copyright : © Inventaire général, Région Provence-Alpes-Côte d'Azur [2012] ; © Pays de la Provence Verte [2012]

Date de rédaction de la notice : 2013

Nom des rédacteurs de la notice et du dossier : Zimmermann-Orengo Karyn

Cadre de l'étude : enquête thématique régionale (patrimoine de la République du Pays de la Provence Verte)

Type de dossier : dossier individuel

DESIGNATION

Dénomination : tampon-buvard

Numérotation artificielle : 3

Appellation et titre : timbre géocontours

Titre courant : tampon-buvard, dit timbre géocontours

LOCALISATION

Région : Provence-Alpes-Côte d'Azur

Département : Var

Commune : Correns

N° INSEE de la commune : 83045

Aire d'étude : Pays de la Provence Verte

Canton : Cotignac

Adresse : Notre-Dame (rue) 12

Edifice de conservation : groupe scolaire

Numéro de notice de l'édifice : IA83001624

Zone Lambert ou autres : Lambert 3

Coordonnées Lambert (ou autres) d'un point : 0902705 ; 3138750

Milieu d'implantation : en village

HISTORIQUE

Siècle : milieu 20e siècle

Nom de l'atelier, de la manufacture ou de la fabrique : Pierron (fabrique)

Commentaire historique : Ces timbres géocontours étaient largement répandus dans les années 1950. Ils ont été fabriqués par l'entreprise Pierron, spécialiste du matériel scolaire scientifique.

DESCRIPTION

Catégorie technique : menuiserie ; ferblanterie

Matériaux et techniques : bois ; fer ; caoutchouc

Commentaire descriptif : Tampon en bois avec une face convexe. Plaques de fer emboîtables avec contours en caoutchouc (13).

Représentation : sujet géographique

Précision sur la représentation : sujet géographique (Var, Région méditerranéenne, France, La France (départements), La France (contours), La France fluviale, La Loire, La Garonne, Le Rhône, La Seine, Massif central, Alpes Jura Vosges, Côtes de la Méditerranée

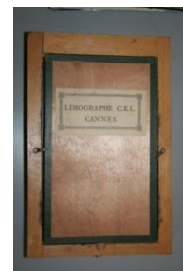
Dimensions : l = 16 ; la = 15

Inscriptions : inscription concernant l'iconographie ; inscription concernant le fabricant

STATUT JURIDIQUE

Statut de la propriété : propriété de la commune

Machine à imprimer (limographe)



REFERENCES DOCUMENTAIRES

N° de notice : IM83002089

Date de l'enquête : 2012

Copyright : © Inventaire général, Région Provence-Alpes-Côte d'Azur [2012] ; © Pays de la Provence Verte [2012]

Date de rédaction de la notice : 2013

Nom des rédacteurs de la notice et du dossier : Zimmermann-Orengo Karyn

Cadre de l'étude : enquête thématique régionale (patrimoine de la République du Pays de la Provence Verte)

Type de dossier : dossier individuel

DESIGNATION

Dénomination : machine à imprimer

Appellation et titre : limographe

Titre courant : machine à imprimer (limographe)

Parties constituantes non étudiées : rouleau ; stencil ; encre

LOCALISATION

Région : Provence-Alpes-Côte d'Azur

Département : Var

Commune : Correns

N° INSEE de la commune : 83045

Aire d'étude : Pays de la Provence Verte

Canton : Cotignac

Adresse : Notre-Dame (rue) 12

Edifice de conservation : groupe scolaire

Numéro de notice de l'édifice : IA83001624

Zone Lambert ou autres : Lambert 3

Coordonnées Lambert (ou autres) d'un point : 0902705 ; 3138750

Milieu d'implantation : en village

HISTORIQUE

Siècle : milieu 20e siècle

Auteur(s) : CEL (éditeur)

Commentaire historique : La Coopérative de l'enseignement laïc (CEL) est liée au Mouvement de l'Ecole moderne fondé par Célestin Freinet. Elle a été créée en 1928 pour la production de matériel d'enseignement adéquat à l'application de la pédagogie Freinet, basée sur l'expression libre des enfants. Le limographe, simple d'utilisation, pouvait être manipulé par les élèves. Il servait notamment au tirage du journal scolaire et à l'exploitation pédagogique du texte libre, seul ou en complément de l'imprimerie.

DESCRIPTION

Catégorie technique : menuiserie

Matériaux et techniques : bois ; soie ; verre

Commentaire descriptif : Le limographe se compose d'une boîte en bois rectangulaire, contenant un volet encreur (sur lequel est tendue une gaze de soie) et un plateau (plaque de verre). Le stencil préalablement perforé se place sous la gaze de soie et le papier à imprimer sur le plateau. Pour procéder à l'impression, il faut fermer le boîtier puis passer un rouleau imbibé d'encre. Ce système permet un tirage illimité.

STATUT JURIDIQUE

Statut de la propriété : propriété de la commune

Tampon-buvard, dit timbre éducatif



REFERENCES DOCUMENTAIRES

N° de notice : IM83002088

Date de l'enquête : 2012

Copyright : © Inventaire général, Région Provence-Alpes-Côte d'Azur [2012] ; © Pays de la Provence Verte [2012]

Date de rédaction de la notice : 2013

Nom des rédacteurs de la notice et du dossier : Zimmermann-Orengo Karyn

Cadre de l'étude : enquête thématique régionale (patrimoine de la République du Pays de la Provence Verte)

Type de dossier : dossier individuel

DESIGNATION

Dénomination : tampon-buvard

Appellation et titre : timbre éducatif

Titre courant : tampon-buvard, dit timbre éducatif

Parties constituantes non étudiées : boîte

LOCALISATION

Région : Provence-Alpes-Côte d'Azur

Département : Var

Commune : Correns

N° INSEE de la commune : 83045

Aire d'étude : Pays de la Provence Verte

Canton : Cotignac

Adresse : Notre-Dame (rue) 12

Edifice de conservation : groupe scolaire

Numéro de notice de l'édifice : IA83001624

Zone Lambert ou autres : Lambert 3

Coordonnées Lambert (ou autres) d'un point : 0902705 ; 3138750

Milieu d'implantation : en village

HISTORIQUE

Siècle : milieu 20e siècle

Nom de l'atelier, de la manufacture ou de la fabrique : Jean-Pierre (fabrique)

Commentaire historique : Ces timbres éducatifs Jean-Pierre étaient largement répandus dans les écoles au milieu du 20e siècle.

DESCRIPTION

Catégorie technique : menuiserie

Matériaux et techniques : bois ; caoutchouc

Commentaire descriptif : Tampons en bois avec contours en caoutchouc à encre, contenus dans des boîtes en carton.

Représentation : monnaie : pièces, billets ; alphabet

Précision sur la représentation : Timbres éducatifs ayant pour thèmes la monnaie et l'alphabet.

STATUT JURIDIQUE

Statut de la propriété : propriété de la commune

Estampe : prise de la Bastille



REFERENCES DOCUMENTAIRES

N° de notice : IM83002086

Date de l'enquête : 2012

Copyright : © Inventaire général, Région Provence-Alpes-Côte d'Azur [2012] ; © Pays de la Provence Verte [2012]

Date de rédaction de la notice : 2012

Nom des rédacteurs de la notice et du dossier : Zimmermann-Orengo Karyn

Cadre de l'étude : enquête thématique régionale (patrimoine de la République du Pays de la Provence Verte)

Type de dossier : dossier individuel

DESIGNATION

Dénomination : estampe

Titre iconographique : Prise de la Bastille

Titre courant : estampe : prise de la Bastille

Parties constituantes non étudiées : cadre

LOCALISATION

Région : Provence-Alpes-Côte d'Azur

Département : Var

Commune : Correns

N° INSEE de la commune : 83045

Aire d'étude : Pays de la Provence Verte

Canton : Cotignac

Adresse : Notre-Dame (rue) 12

Edifice de conservation : groupe scolaire

Numéro de notice de l'édifice : IA83001624

Zone Lambert ou autres : Lambert 3

Coordonnées Lambert (ou autres) d'un point : 0902705 ; 3138750

Milieu d'implantation : en village

HISTORIQUE

Siècle : 2e moitié 19e siècle

Auteur(s) : Thomas Napoléon (dessinateur) ; Jannin (lithographe)

Personne(s) liée(s) à l'histoire de l'œuvre : Union des grandes associations françaises (commanditaire)

Commentaire historique : Cette lithographie a été réalisée par Jannin (actif en 1841-1879) d'après le dessin de Thomas Napoléon (actif en 1840-1896). Elle est datable du 3e quart du 19e siècle (probablement dans les années 1870). Elle a été acquise à une date inconnue par l'école.

DESCRIPTION

Catégorie technique : estampe

Matériaux et techniques : papier (support) : lithographie, polychrome

Commentaire descriptif : Lithographie rehaussée de couleurs, format rectangulaire.

Représentation : scène (prison, libération, vieillard, soldats, instruments de torture)

Précision sur la représentation : La scène représente un groupe de soldats et de civils libérant les prisonniers de la Bastille. L'action se déroule dans un escalier. Une pièce à droite laisse entrevoir divers instruments de torture, tandis qu'un soldat découvre un squelette au premier plan. Un des civils est coiffé d'un bonnet phrygien.

Dimensions : h = 53 ; l = 68

Inscriptions : signature ; inscription concernant l'iconographie ; inscription concernant l'auteur ; titre

Précisions sur les inscriptions : Signature : NAP.ON THOMAS ; inscription concernant l'iconographie : Le 14 juillet 1789, le peuple français s'empara de la Bastille au cri de vive la liberté. Il s'empessa de délivrer tous les prisonniers, parmi lesquels se trouvait un vénérable vieillard qui y était enfermé depuis plus de 30 ans où il attendait chaque jour la mort comme un bienfait, et ne pouvait croire à son retour à la liberté, c'était un spectacle navrant de voir toutes ces victimes de la tyrannie les unes hâves et décharnées accablées sous le poids de leurs fers les autres mortes enchaînées etc. etc. Et ces affreuses oubliettes pleines d'ossement humains ! Ainsi que toutes ces salles remplies d'Instruments de torture. Aussi ce fut un jour bienheureux pour les Français que celui où l'on vit tomber pour toujours cette affreuse forteresse, qui pendant plus de cinq siècles d'existence, servit à accomplir tant d'Actes de cruautés d'exaltation et de tyrannie. Ce fut le commencement de l'Egalité de tous les Français devant la loi ! ; inscription concernant l'auteur : BERNASCONI Fr ED. Fab de Cadres Cours de Brosse 12 Lyon Lith. H. JANNIN 11 r. des Bernardins ; titre : PRISE DE LA BASTILLE

INTERET ET PROTECTION (le cas échéant)

Observations : Cette lithographie représentant la Prise de la Bastille a probablement servi de support éducatif pour les élèves corrensois.

STATUT JURIDIQUE

Statut de la propriété : propriété de la commune

CHAMPS SPECIFIQUES

Résumé : Cette lithographie a été réalisée par Jannin (actif en 1841-1879) d'après le dessin de Thomas Napoléon (actif en 1840-1896). Elle est datable du 3e quart du 19e siècle (probablement dans les années 1870). Acquisée à une date inconnue par l'école, elle servait probablement de support visuel éducatif pour les élèves corrensois.

Monument aux morts de la guerre de 1914-1918



REFERENCES DOCUMENTAIRES

N° de notice : IM83002085

Date de l'enquête : 2012

Copyright : © Inventaire général, Région Provence-Alpes-Côte d'Azur [2012] ; © Pays de la Provence Verte [2012]

Date de rédaction de la notice : 2012

Nom des rédacteurs de la notice et du dossier : Zimmermann-Orengo Karyn

Cadre de l'étude : enquête thématique régionale (patrimoine de la République du Pays de la Provence Verte)

Type de dossier : dossier individuel

DESIGNATION

Dénomination : monument aux morts

Appellation et titre : de la guerre 1914-1918

Titre courant : monuments aux morts de la guerre 1914-1918

Parties constituantes non étudiées : plaques commémoratives (2)

LOCALISATION

Région : Provence-Alpes-Côte d'Azur

Département : Var

Commune : Correns

N° INSEE de la commune : 83045

Aire d'étude : Pays de la Provence Verte

Canton : Cotignac

Adresse : Général de Gaulle (place)

Edifice de conservation : église

Zone Lambert ou autres : Lambert3

Coordonnées Lambert (ou autres) d'un point : 0902631 ; 3138862

Milieu d'implantation : en village

Localisation de l'oeuvre dans l'édifice : nef

HISTORIQUE

Siècle : 1er quart 20e siècle

Nom de l'atelier, de la manufacture ou de la fabrique : La Statue Religieuse (fabrique)

Commentaire historique : Ce monument aux morts, commandé après la Grande Guerre pour être installé dans l'église de Correns, est une production de la fabrique parisienne "La Statue Religieuse".

DESCRIPTION

Catégorie technique : sculpture

Structure et typologie : revers sculpté ; groupe relié

Matériaux et techniques : plâtre : moulé, peint

Commentaire descriptif : Groupe sculpté en plâtre peint. Les deux personnages prennent appui sur une base de circonférence polygonale représentant un rocher. Trois petits portedrapeaux en métal doré sont fixés sur le pourtour du socle. Deux plaques commémoratives en marbre portant le nom des Corrensois morts pour la France pendant la Grande Guerre sont fixées sur le pilier de l'église à côté duquel est installé le groupe.

Précision sur la représentation : Un ange désigne le Ciel de sa main gauche et tend de l'autre une couronne de laurier à un poilu, agenouillé, appuyé sur son fusil, casque à terre, le bras ouvert et le visage tendu en signe de reconnaissance.

Précisions sur l'état de conservation : Le pied de l'ange est cassé. La main tendant la couronne a été recollée.

Inscriptions : marque d'atelier (en creux, sur l'œuvre)

Précisions sur les inscriptions : marque d'atelier (sur le socle, à gauche) : LA STATUE RELIGIEUSE / PARIS

INTERET ET PROTECTION (le cas échéant)

Observations : Une fourragère verte rayée de rouge est posée en écharpe sur le Poilu. Cette décoration militaire a été déposée sur le monument commémoratif.

STATUT JURIDIQUE

Statut de la propriété : propriété publique (?)

LISTE DU MOBILIER SCOLAIRE

Correns conserve un fonds important de matériel pédagogique, entreposé en majeure partie dans une pièce du deuxième étage de l'école. L'essentiel du mobilier date des années 1950 et 1960, mais certains objets sont antérieurs à cette période. Une lithographie avec rehauts de couleurs (IM83002086) représente la Prise de la Bastille.

- Tableaux pédagogiques

Maison des Instituteurs, imprimerie Georges Lang, Paris : 91 x 68,5 cm

Tableaux n° 3 et 4 : a Marignan, Bayard fait chevalier le roi François Ier / un château de la Renaissance : le roi François Ier à Azay-le-Rideau

Tableaux n° 7 et 8 : la prise de la Smala / Napoléon dans les rues de Paris

Tableaux 9 et 10 : la misère au XVIIIe siècle : saint Vincent de Paul / Louis XIV à Versailles

Tableaux 9 et 10 : le siège de Paris en 1870 / l'évacuation de l'Alsace en 1870

Tableaux 11 et 12 : la conquête du Tonkin / histoire de l'automobile et de l'aviation

Tableaux 13 et 14 : Histoire de la Marine / Pasteur vaccine contre la rage

Tableaux 15 et 16 : Clémenceau et Foch dans les tranchées (1917) / Verdun (1917) – Les nouvelles armes

Tableaux 17 et 18 : signature du Traité de Versailles / conquête du Maroc (Lyautey)

Tableaux 19 et 20 : l'exode en 1940 / le débarquement allié (1944)

Tableaux 1 et 2 : le corps humain / nos muscles

Tableaux 5 et 6 : la peau et le toucher / le système nerveux

Tableaux 7 et 8 : l'œil et la vision / l'oreille et le nez

Tableaux 11 et 12 : le cœur et les vaisseaux sanguins / l'absorption et la déglutition

Tableaux 13 et 14 : les dents / la respiration

Tableaux 15 et 16 : l'excrétion / hygiène et secourisme

Tableaux 1 et 2 : la vache / le cheval à la ferme

Tableaux 3 et 4 : la vache à la ferme / le cheval

Tableaux 5 et 6 : le porc / le chat

Tableaux 7 et 8 : le lapin / les insectivores

Tableaux 9 et 10 : la poule / les reptiles

Tableaux 11 et 12 : les oiseaux / les batraciens

Tableaux 13 et 14 : les poissons / l'abeille

Tableaux 15 et 16 : les invertébrés

Editions du Rossignol, Montmorillon, Vienne : 90,5 x 75,5 cm

Tableaux 1 et 2 : la maison / menuiserie extérieure

Tableaux 3 et 4 : menuiserie intérieure / adduction d'eau

Tableaux 5 et 6 : puits et citernes / les pompes

Tableaux 7 et 8 : pompes rotatives / filtres

Tableaux 9 et 10 : bains douches / installation sanitaire

Tableaux 11 et 12 : water-closet / cheminées

Tableaux 13 et 14 : poêles et cuisinières à charbon / chauffage central

Tableaux 15 et 16 : le réseau électrique triphasé / installation propane

Tableaux 17 et 18 : installation électrique / compteur électrique

Tableaux 19 et 20 : appareils électriques domestiques / cuisinières –radiateurs

Tableaux 21 et 22 : sonnerie / appareils ménagers

Editions du Rossignol - série éditée en 1955

Tableaux 1 et 2 : la plante en général / les racines

Tableaux 3 et 4 : racines adventives / les tiges

Tableaux 5 et 6 : la feuille / la tige

Tableaux 7 et 8 : disposition des feuilles / les fruits (charnus)

Tableaux 9 et 10 : fruits secs / la graine

Tableaux 11 et 12 : plantes sans fleurs / classification des végétaux

Tableaux 13 et 14 : la tulipe / le bouton d'or

Tableaux 15 et 16 : le pois / l'égantier

Tableaux 17 et 18 : le coquelicot – la giroflée

- Balance : 40 x 24 x 14,5 cm

- Timbres géocontours Pierron. 16 x 15 cm

Var

Région méditerranéenne

France

La France (départements)

La France (contours)

La France fluviale

La Loire

La Garonne

La Seine

Massif central

Alpes, Jura, Vosges

Cotes de la Méditerranée

Le Rhône

- Timbres éducatifs Jean-Pierre

Boite : 11,5 x 7 cm

Timbre éducatif billet de 50 frs : 10,5 x 6 ?5 x 2,5 cm

Lettres

- Limographe

- Boîtier avec plaques métalliques

Série A3. Moyens de locomotion, architecture (moulin à vent, château, clocher, gare...), hiver (gui, houx, sapin, cheminée, père Noël et champignon)

- Films

Le mystère de la Sainte Vierge : bon état

Institut national de sécurité, sécurité d'abord ! , documentation offert par l'institut national de sécurité pour la prévention des accidents de travail et des maladies professionnelles, réalisation de l'office de documentation par le film.

Sécurité routière : bon état

Sécurité routière, 1961, état moyen

Unicef travaille pour l'avenir, conseil des Nations Unies

Paris Match, actualités et documents scolaires, n° 24, mai 1955

Les éditions filmées, enseignement primaire géographique cours supérieur, Madagascar et la Réunion, bon état

Blancheneige, la projection nouvelle

ENQUÊTE ETHNOLOGIQUE (ASER / Chloé Rosati)



Ecole communale
Cl. ASER/Rosati-Marzetti, 2013

PRESENTATION GENERALE

Nom de l'école et date d'ouverture :

Sur une plaque récente en plexiglass, il est écrit « Ecoles communales » en vert du côté droit de la porte qui donne sur la rue. Du côté gauche, se trouve une plaque où est écrit « Liberté, Egalité, Fraternité & Laïcité ». Les trois premiers mots sont écrits en majuscules et le dernier en italique.

Date de mise en place de la nouvelle école, extension ou réaménagement :

L'école actuelle se trouve toujours dans les anciens bâtiments. Elle est devenue une « éco-école », dans la lignée de l'inscription politique de la cité (« 1^{er} village Bio de France »). C'est une école où l'on tente de « sensibiliser les enfants à l'environnement », et par conséquent les parents (par transmission inversée) à l'écologie. Ainsi, on les pousse à venir à l'école à pied plutôt qu'en voiture, à recycler les déchets, les repas de la cantine sont composés à plus de 50% de produits biologiques, etc.

Positionnement géographique et symbolique au sein du village :

L'école se trouve dans la rue principale, à l'entrée du village. Elle n'est pas située totalement au centre du village.

Signes ostensibles sur le bâtiment :

Aucun.

Nombre de classes :

Dans les années 1930, il y avait 2 classes mixtes.

Dans les années 1950, il y avait 2 classes mixtes.

A l'après-guerre, il y avait entre 15 et 20 élèves par classes.

Disposition des élèves dans la classe :

Dans les années 1930, les enfants étaient disposés en rangées selon leurs niveaux.

Par la suite, les élèves sont divisés par groupes de niveau au sein de la classe.

Distribution du bâtiment :

Au départ, les classes se trouvaient au rez-de-chaussée. L'entrée se faisait par la rue principale. *« Aujourd'hui ça a tout changé, il rentrent par derrière... »*.

Au-dessus, vivaient les instituteurs dont M. et Mme Michévic avant la guerre puis M. et Mme Rémi ensuite. M. Rémi était aussi le directeur.

INSTITUTEURS ET INSTITUTRICES

La figure de l'instituteur :

Dans les années 1930, les instituteurs et institutrices ont beaucoup changé jusqu'à l'arrivée de M. et Mme Michévic, qui étaient très appréciés. *« Il en est sorti de bon élèves »*.

M. Rémi, arrivé après la guerre est très critiqué par ses anciens élèves. Beaucoup de personnes disent qu'il n'était pas un bon instituteur et qu'il n'aidait pas les enfants, que la seule chose qui l'intéressait à l'époque était l'entomologie. *« Il n'y avait pas d'association de parents d'élèves à l'époque. Si on suivait c'était bien, sinon tant pis... Mais un prof, c'est là pour aider ceux qui n'y arrivent pas, non ? »*.

Il emmenait certains enfants dans les collines pour ramasser des insectes. On dit qu'il les revendait ensuite. *« A une époque, il faisait partir un colis tous les deux jours »*. Il payait les insectes aux enfants : quelques centimes l'unité. Il y avait différents tarifs selon qu'il s'agissait de cigales, de couleuvres, de longicornes, de papillons ou autres insectes. Il faisait des cadres, des sous-verres ou encore envoyait les cigales à des personnes qui les coulaient dans la résine pour en faire des pendentifs ou des porte-clefs. *« On les a exterminées... On les a fondues pour lui... A un moment, pendant quelques années, on les a plus entendues les cigales... »*.

Appartenance au village ou intégration :

Les nombreux enseignants venaient de la région (Le Val, Rians, etc.). Ils étaient donc logés au-dessus de l'école.

M. et Mme Michévic sont partis ensuite pour s'installer aux alentours.

Pendant la guerre, les instituteurs restaient peu.

M. et Mme Rémi habitaient au-dessus de l'école, puis ont fait construire une maison sur la commune. Bien qu'ils ne soient pas originaires du village (ils venaient de Toulon), ils y ont fait toute leur carrière et y sont restés par la suite : ils y habitent toujours à l'heure actuelle.

Long terme, visibilité dans le village :

M et Mme Rémi ont vu défiler sur leurs bancs plusieurs générations d'enfants. *« Ils ont eu au moins 3 générations de sûr. Y en a au village, il [M. Rémi] a eu les parents, leurs enfants, puis leurs petits-enfants !! »*.

LA VIE A L'ECOLE

Punitions :

Dans les années 1930, les instituteurs ne donnaient pas beaucoup de punitions, ils donnaient surtout quelques devoirs supplémentaires. De temps en temps, M. Michévic mettait les enfants au coin. Il faisait aussi l'inspection de l'hygiène des enfants. *« J'étais frisé moi, alors il me passait la règle dans les cheveux... pour voir si je m'étais bien peigné le matin. Il m'appelait « Frise-poulet » [rires]. Il tapait un peu sur les doigts avec la règle. Mais il n'était pas trop sévère, non, non »*.

L'instituteur en poste après la guerre envoyait les enfants un quart d'heure dans le couloir. Il leur donnait des lignes ou des pages à copier.

Ensuite, le nouvel instituteur *« donnait des baffes »* et il lançait la brosse qui servait à effacer le tableau à travers la classe ainsi que les craies. Il donnait aussi des coups de règles et s'énervait très vite : *« tu te rappelles quand il criait après sa femme à travers toute l'école ? Il avait trop de pouvoir et il exagérait... de toute façon, à l'époque [dans les années 1950], il y avait le Curé, le Maire et l'instit', c'était les patrons du village »*.

Il envoyait aussi les enfants au coin, derrière le tableau noir.

« Moi, j'en ai pris des tartes et des éponges... Un jour, il m'a sorti de la classe avec le bureau tellement je m'accrochais. Il avait de la force quand même ».

Jeux d'enfants :

Dans les années 1930, les enfants s'amusaient à se courir après, aux billes, à la marelle, au ballon. Ils montaient aussi à la corde (pas seulement lors des leçons de sport. La corde était accrochée à un portique au-dessus d'un bac de sable (qui servait aussi pour le saut en longueur).

Dans les années 1950, les enfants jouaient à s'attraper, aux billes, aux osselets et à la marelle.

Ils jouaient aussi à Colin-Maillard sous les platanes. A l'automne, lorsque 20 à 40 cm de feuilles couvraient le sol, un enfant se cachait sous les feuilles et un autre devait trouver de qui il s'agissait.

Sorties scolaires et balades (connaissance du territoire) :

Dans les années 1930, l'instituteur amenait les enfants à « Sainte-Anne », un quartier dans la campagne environnante. *« C'était les journées de grand air ».*

Les classes faisaient aussi un voyage annuel en bord de mer pour la sortie de fin d'année.

Dans les années 1950, il n'y avait pas de sortie de fin d'année, mais l'instituteur amenait ses élèves dans la campagne. Ils allaient jouer au foot sur le terrain prévu à cet effet, en dehors du village. Le but était *« de se défouler »* selon les dires de certains informateurs.

A la fin de l'année, les informateurs nés en 1939 sont allés une fois au Pont du Gard, une autre fois vers Anthéor (près de Théoule-sur-Mer). A cette époque les sorties étaient financées par la coopérative scolaire et la Mairie.

Un informateur nous explique que lorsque l'instituteur était jeune, il emmenait les enfants se promener mais par la suite, il ne sortait plus trop de l'école avec eux, sauf pour les récoltes d'insectes le jeudi ou les midis en été.

PLACE AU SEIN DU VILLAGE

Importance de l'école

L'école est très importante pour les habitants. Il ressort des entretiens qu'elle renforce les liens et le sentiment de communauté. On n'imagine pas qu'elle aurait pu ne pas exister au village : les enfants auraient dû aller trop loin, ce qui n'était pas envisageable avant la multiplication des axes de communication et la banalisation des voitures et des ramassages scolaires.

L'école permet aussi d'avoir de nouveaux arrivants jeunes qui s'installent sur la commune et y inscrivent leurs enfants. Cette nouvelle population permet de faire vivre les commerces. *« C'est intéressant économiquement et ça rajeunit un village rural. L'école, c'est vivant, ça fait de l'animation ».*

« C'est important ! C'est comme une boulangerie et un cimetière, c'est indispensable dans un village ».

Tisser le lien

A Correns, il y a toujours eu une garderie à l'école (surnommée « l'Asile » à cause des cris d'enfants). Les enfants étaient donc ensemble très tôt et jusqu'à 14 ans (pour le passage du Certificat d'Etude Primaire, ils devaient aller à Cotignac). Les enfants passaient donc une grande partie de leur existence ensemble au village.

Structure identitaire

Les écoles communales se développent et entraînent l'arrivée de nouveaux habitants, ce qui renouvelle la structure du village. « *Maintenant y a 4 classes, une grande cantine... Il y a beaucoup d'enfants qui sont venus. Moi, y'a des couples que je ne connais pas d'ailleurs. Les parents travaillent et laissent les enfants à la cantine* ».

SOCIABILITE

Fête de fin d'année

Dans les années 1930, Mme Michévic organisait des spectacles, les enfants jouaient des petites comédies.

Avant l'arrivée de M. et Mme Rémi, les enfants faisaient aussi de la poterie et des objets en pâte à sel qu'ils vendaient lors de la kermesse de l'école.

Dans les années 1950, il n'y avait pas de fêtes de fin d'année.

Action pour la caisse de l'école

Pendant la Guerre, les enfants élevaient des vers à soie. L'instituteur commandait les œufs. Les enfants les faisaient éclore à l'étage dans une partie de l'appartement des instituteurs (M. et Mme Michévic). Deux fois par semaine, ils allaient récolter des feuilles de mûrier dans la campagne autour du village pour les nourrir. Lorsqu'ils faisaient leurs cocons, les enfants les récupéraient et les emballaient pour les revendre.

Ils vendaient aussi des timbres pour la Croix-Rouge et contre la tuberculose.

M. Rémi a poursuivi cet élevage. Il emmenait ses élèves à la campagne pour ramasser des fagots de bois mort pour le poêle de la classe. Ils ramenaient aussi chacun une bûche. Un ou deux élèves étaient de corvée pour allumer le poêle l'hiver. Ils devaient alors arriver un quart d'heure plus tôt pour préparer le feu.

Cantine

Dans les années 1930, les enfants qui habitaient dans la campagne amenaient leur gamelle et mangeaient dans un coin de la classe. Il n'y avait pas de cantine mais il y avait une garderie pour les enfants de 2 à 5 ans dont les parents travaillaient aux champs.

Dans les années 1950, il n'y avait toujours pas de cantine mais il y avait très peu d'enfants qui habitaient la campagne. Ces derniers faisaient les allers-retours. Par la suite, ils faisaient les trajets à bicyclette.

Mobilisation des habitants pour « sauver l'école »

Dans les années 1960, l'école a failli fermer car il n'y avait « *plus que 6 ou 7 élèves mais M. Rémi s'est accroché...* ». Des travaux ont aussi été entrepris pour remettre l'école aux

normes contemporaines. En 1962, il n'y avait plus que 4 élèves à l'école. Des plus jeunes ont été inscrits pour éviter la fermeture de la classe.

Ensuite, l'école s'est beaucoup agrandie et la garderie a été transformée en classe. Une partie de l'auberge qui jouxte l'école a aussi été rachetée par la Mairie pour être annexée pour agrandir le bâtiment déjà présent.

Attraction de la population

Aujourd'hui, la population du village a largement augmentée. L'école compte plus de 80 enfants. Une classe devait fermer en juillet 2013, mais finalement les élèves seront assez nombreux en septembre 2013 pour maintenir cette classe ouverte.

SOUVENIRS

« On a des bons souvenirs. M. Michévic, il était gentil avec nous ».

M. Rémi était chasseur de grives. A la période de chasse de ces oiseaux, il repoussait l'heure du début des classes (de 8h30 à 9h) afin d'aller chasser avant. *« Il donnait comme excuse que c'était pour ceux qui habitaient loin mais on sait bien que c'était pour être aux grives ».*

« Il [M. Rémi] fumait toujours des Pall Mall. Il avait toujours une cigarette au coin de la bouche. Un jour, la ... [nom d'une élève], elle avait tellement gommé sa feuille un jour que rien que la cendre quand elle est tombée, elle a brûlé la feuille ».

POTENTIALITES

Les informateurs possibles :

Il y a quelques années, le Directeur de l'Office du Tourisme a monté une exposition sur l'école.

M. René Boglio a tourné un petit documentaire sur le village.

INFORMATEURS

8 informateurs :

2 femmes : nées en 1928 et 1939.

6 hommes : nés en 1927, 1939, 1950, 1952, 1954 et 1958.

SOURCES

Archives communales

Délibérations du conseil municipal

- 1D1

27 juin 1792 : « Le corps municipal considérant que par le titre 11 de la loi sur l'organisation judiciaire il est empressément chargé de veiller et tenir la main dans l'étendue de cette commune, à l'exécution des règlements de police, notamment à tout ce qui intéresse la sureté et commodité du passage dans les rues, la tranquillité et bon ordre dans les lieux d'assemblée... » Les 7 arrêtés de la délibération concerne le règlement des fontaines.

2 pluviôse an 2 : pétition présentée par la société patriotique tendante à ce que la balance de la commune soit placée publiquement à l'endroit ou elle étoit par toute autre personne qu'un vendeur ou acheteur, elle propose à cet effet le citoyen antoine philip perruquier : à l'endroit usité prez l'arbre de la liberté.

13 germinal an 2 : biens des immigrés serviront en partie à combler le manque de meuble de la maison commune, dans laquelle se trouve également le prétoire du juge de paix... Nouvelle maison commune se trouve dans la maison curiale.

- 1D2

27 floreal an2 : instituteur a quitté la commune, envoi d'affiches dans les lieux circonvoisins pour inviter les habitants en état de remplir la place d'instituteur et d'institutrice de se présenter par devant la municipalité.

20 prairial an 2 : appartement de la maison commune donnant sur le devant et qui se trouve au-dessus de l'écurie est assigné au juge de paix pour y tenir ses séances.

- 1D3

3 brumaire an 3 : le citoyen Germain Arnaud s'est présenté et a déclaré être dans l'intention d'ouvrir une école.

- 1D5

An 6 de la République française : arrêté de l'administration centrale du Var en date du 16 PLUVIOSE an 6 : moment de déterminer le nombre d'instituteur et d'institutrice nécessaire. Il sera établi 2 écoles primaires dans le canton, 1 à Correns (dispose d'un local approprié avec une cour pour la récréation) et 1 à Montfort. Loi du 24 nivôse an 6 relative aux arbres de la liberté : un arbre sera planté.

- 1D13 pp.24-25

21 pluviôse an 11 de la République : le Maire et le conseil municipal demandent au gouvernement de vouloir bien établir dans chaque commune un lieutenant de juge, auquel il soit attribué la compétence de juges jusques à concurrence de la somme de vingt-cinq francs.

22 pluviôse an 12 : relatif au loyer de la maison commune. Administration du directoire autorisa la commune de Correns à prendre sur la maison curiale tous les appartements nécessaires pour sa maison commune en interceptant néanmoins toutes communications avec le ministre du culte catholique ayant reconnu que la maison presbytérale pouvait fournir le local nécessaire à une maison commune sans déranger lesdits ministres.

26 pluviôse an 12 : excédant en recette employé aux réparations à faire à la maison presbytérale, au pavé de l'église et à la réparation du lavoir public.

- 1D18

Séance du 7 juillet 1833 : pétition du sieur Honoré Paul instituteur primaire.

Séance du 11 août 1833 : Maire donne communication de la circulaire préfectorale en date du 23 juillet dernier renfermant les dispositions principales de la loi sur l'instruction primaire. Très favorables, fixent la rétribution mensuelle des élèves rangés en 3 classes, accordent un traitement mensuel à l'instituteur, mais pas de local convenable à fournir à l'instituteur.

30 mars 1834 : présentation des candidats pour la nomination de l'instituteur communal. Jean Honoré Paul devient instituteur communal.

7 août 1836 : école des filles, invite le conseil à délibérer s'il y a lieu ou non à établir une école communale de filles. Il existe une école privée de filles

- 1D19

9 avril 1843, f°75v° et f°76 : projet d'aliénation de l'ancien hôtel de ville.

- 1D20

11 février 1849 : Ecole est toujours dans la maison de l'instituteur Honoré Paul.

25 mai 1849 : instituteur Honoré Paul est révoqué.

12 octobre 1851 : approbation d'un crédit de 160 frs pour acquitter les dépenses qu'a nécessité une réparation extraordinaire au bâtiment dudit hospice est d'avis à l'unanimité qui soit fait droit à sa demande.

15 mai 1864 : acquisition du bâtiment devant servir de mairie au prix de 13 250 frs.

13 août 1864 ; conseil vote les ressources nécessaires à l'acquisition de l'immeuble devant être affecté à la mairie et l'école.

Approbation des plans et devis de la maison d'école.

22 janvier 1865 : vote de 300 frs pour l'achat du mobilier personnel de l'instituteur et d'une somme pour l'achat d'un corps de bibliothèque (60 frs).

25 mars 1866 : achat de la maison d'école est déclaré d'utilité publique.

13 juillet 1867 : sollicitent du conseil départemental de l'instruction publique d'être dispensé de la création d'une école publique de filles qui sera supplée par celle des religieuses qui se sont engagées à recevoir gratuitement les filles pauvres dans leurs classes.

- 1D21

4 juin 1878 : souhaite s'associer à la demande de Monfort pour la réclamation de l'érection du bureau de poste de Monfort en recette postale.

14 février 1875 : école des sœurs est reconnue comme école communale à partir du 1^{er} octobre 1875.

11 décembre 1881 : M. le Président donne connaissance au conseil municipal d'une circulaire ministérielle relative à l'application de la loi du 16 juin 1881 et au vote d'un crédit de 15 millions destinés à alléger en 1882 les charges communales relatives à l'Instruction primaire. M. le Président donne également connaissance de l'état de proposition présenté par M. l'Inspecteur. Le Conseil, ouïe la lecture de ces documents, considérant que la construction de la ligne 45 non encore terminée va mettre la commune dans la nécessité d'emprunter une somme de plus de 20 000 frs pour le paiement des terrains, considérant que les locaux occupés par l'école des filles quoique n'étant pas la propriété de la commune continueront à leur être loués par le propriétaire de cet immeuble, est d'avis d'attendre pour construire cette maison que la situation financière de la commune ne soit obérée comme elle est aujourd'hui.

11 novembre 1883 : le conseil municipal sollicite la création d'un bureau de poste à Correns suite à la construction du chemin de grande communication n°45.

15 août 1884 : demande de création d'une poste renouvelé (traîne en longueur malgré l'avis favorable du Conseil Général).

16 décembre 1888 : Conseil décide à l'unanimité de prendre les engagements relatés dans la note de M. le Directeur des postes du Var.

- 1D22

Changement de registre : élection du Premier Conseil Républicain à Correns.

Première page.

Discours du Maire.

Victoire du parti républicain : demandent 400 frs à la commission départementale pour l'achat du mobilier indispensable (notamment buste de la République qui n'a encore jamais existé dans la mairie). 100 frs ont été accordé.

19 juin 1904 : demande d'une subvention pour réparation de la maison commune.

Subvention pour la fête du 14 juillet.

Subvention du CG pour les réparations de la maison commune.

21 août 1904 : Demande votant en principe acquisition de terrain pour construction d'écoles.

Séance du 25 septembre 1904 :

23 octobre 1904 : autorisation de l'achat de l'immeuble Paul devant servir à la construction d'un groupe scolaire

Idem : félicitations adressées au citoyen Combe Président du Conseil pour son énergie à poursuivre la séparation des églises et de l'état.

39 octobre 1904 : demande d'accepter l'immeuble Paul pour construction scolaire.

26 février 1905 : demande de convertir la Poste de Facteur-Receveur en recette postale.

6 mars 1905 : demande de subvention pour améliorations au lavoir public

25 mars 1905 : Demande d'un crédit de 400 frs pour diverses réparations à la mairie

30 avril 1905 : approbation du projet pour construction d'un groupe scolaire

18 juin 1905 : demande de subvention pour la fête patronale du 14 juillet.

28 octobre 1905 : demande d'un emprunt pour construction d'un groupe scolaire

3 décembre 1905 : demande d'installation d'un bureau de poste à la Mairie.

15 décembre 1905 : emprunt pour construction d'un groupe scolaire.

18 janvier 1906 : envoi d'un télégramme au président de la République

4 mars 1906 : ouverture d'un crédit de 28 400 frs pour paiement des travaux de construction d'un groupe scolaire.

27 août 1906 : procès-verbal de réception provisoire des travaux de construction d'un groupe scolaire

20 octobre 1906 : demande d'autorisation d'employer les rabais consentis par l'entrepreneur « groupe scolaire ».

21 avril 1907 : le conseil décide d'installer le bureau des postes dans l'ancien presbytère.

Idem : bail de 12 années entre la commune et le cercle national.

27 mai 1907 : aliénation des anciennes écoles

19 octobre 1907 : demande d'adjudication pour les travaux de transformation du presbytère en maison de Poste

1^{er} mars 1908 : ouverture d'un crédit de 1200 frs pour dépenses occasionnées par la transformation du presbytère en maison de poste

17 mai 1908 : discours du maire

Demande de subvention pour le 14 juillet 1908

24 juin 1908 : Approbation du devis présenté par M. Sauve conducteurs des Ponts et Chaussées et demande d'autorisation à mettre les travaux de reconstruction du lavoir public en adjudication. Demande de subvention pour la reconstruction du lavoir

8 novembre 1908 : approbation du devis supplémentaire des travaux exécutés en régie à l'Hôtel des postes

Séance du 23 juillet 1910 : réparations à la mairie

18 septembre 1910 : réparations urgentes à faire aux bâtiments communaux et au lavoir public

Séance du 8 mars 1914 : achat de la photographie de M. Poincaré

Séance du 28 décembre 1918 : achat de plaques commémoratives

4 avril 1919 : vote de 200 frs au profit du monument aux morts de la guerre

13 juin 1920 : monument commémoratif : vote de 1500 frs

Séance du 5 février 1922 : vote d'un crédit de 1500 frs pour supplément de traitement au Receveur municipal net acquisition du mobilier pour le secrétariat et la salle de délibérations

Séance du 10 juin 1925 : demande de subvention pour les travaux de réparation à l'hôtel de ville

27 septembre 1925 : vote du crédit nécessaire aux réparations à l'hôtel de ville

28 juin 1926 : demande d'autorisation de faire exécuter en régie les travaux de réparation à la mairie

- 1D24

12 mars 1930 : projet de location de la salle du rez-de-chaussée de la mairie

23 février 1933 : demande de coéducation pour les écoles de filles et de garçons

3 juin 1935 : projet des travaux de réparation au bureau de postes p.172

2 septembre 1935 : travaux d'aménagement et de réfection du bureau de poste p.196-197

10 décembre 1935 : p.214-215 : demande que les travaux de réfection du bureau de poste soient exécutés par voie de marché

23 août 1936 : aménagement du bureau de poste p.230-231

20 juillet 1937 : construction d'un lavoir à la Condamine p.273

Série M

Hospice

1Z4 1849-1979

Immeuble du four rue de l'Enville à Correns, cadastré section I n°501, appartient à l'hospice. La commission administrative de l'hospice de Correns se réunit à la mairie.

Délibération du 14 mars 1967 : hospice ne fonctionne plus depuis de nombreuses années.

Délibération du 8 février 1965 : résiliation du bail du four de la maison de l'hospice. Le boulanger, locataire du four de la maison de l'hospice, résilie son bail.

1Z12

1981 : hospice, fermé depuis plus de 30 ans, est supprimé officiellement le 6 juillet 1981.

Hospice a cessé de fonctionner en 1954.

Monument aux morts, 1914-1918

Courrier du préfet, 25 novembre 1920 : observations de M. Roustan, architecte des MH. Prie la commune de faire remanier le dossier de cette affaire en tenant compte des indications de l'architecte des MH.

Courrier du préfet aux maires du Var : conclusions de la commission spéciale départementale concernant le caractère artistique des monuments commémoratifs.

Plan de situation

Devis estimatif de la dépense

Indication des voies et moyens donnant la ressource

Courrier du maire au préfet, 17 janvier 1920

Délibérations du conseil municipal, 13 juin 1920

Délibération du conseil municipal du 4 avril 1919

Lavoir

- Lavoir du Barquiou

Délibération du conseil municipal le 28 Vendémiaire an 14 : demande du Maire au Préfet pour la démolition d'une partie de la muraille que le sieur Jean Honoré Rippert a fait bâtir sur le lit de la rivière d'Argent, ainsi que pour l'enlèvement de quelque arbre recourbé dans laditte rivière à l'endroit où se jette la source qui alimente le lavoir public. Accords financiers entre les deux parties approuvés par le Préfet. Il s'agit du lavoir public appelé « Le Barquiou », lequel se trouve alimenté par une source particulière qui prend sa naissance auprès du grand pont au sommet dudit lavoir, et qui est séparé de la rivière d'Argent par une petite presqu'île.

Cahier des charges pour la réparation des dégâts causés par la crue de l'Argens le 8 novembre 1907.

Projet de réparation des dégâts causés par la crue de l'Argens du 8 novembre 1907 : dessins, avant-métré, bordereau des prix et détail estimatif, mémoire de l'architecte.

- Lavoir rue Notre-Dame, 1937

Dessin des ouvrages, devis estimatif, métré estimatif, marché de gré à gré, facture d'une porte en tôle avec cadre en T et serrure, transformation de la fontaine, soumission de l'entrepreneur en maçonnerie Emilien Chabert.

Ecoles

- Ecole, 1843-1864

« Rapport d'estimation d'une maison nouvellement construite à neuf appartenant à M. Maunier (?) propriétaire à Correns situé à l'entrée de la ville confrontant au levant la rue faisant partie de la route de Correns à Cotignac, et dont la commune se propose de faire l'acquisition pour la convertir en école communale et logement de l'instituteur ». Rapport rédigé par le conducteur de ponts et chaussées. 16 janvier 1843, avec plan. Ecole mixte.

Procès-verbal d'enquête administrative sur le projet d'acquisition d'une maison d'école communale.

- Ecole, 1864-1907

Plan du 12 août 1864 : plan d'un bâtiment à acquérir par la commune (deviendra la maison d'école).

Acquisition de la maison est destinée à la Mairie et autres services communaux(lettre du Maire au Sous-Préfet du 5 septembre 1864. Vente de l'ancien groupe scolaire de garçons et de ses dépendances, 1907 : plan des lieux.

Lettre du chef de la 3^e division (pour le ministre et par autorisation) au préfet : salle de classe trop petite, il doit y avoir au moins $é\ m^2$ par élève et la classe ne fait que $50\ m^2$ pour environ 50 élèves.

Cahier des charges.

Devis.

Le conseil municipal vote le 28 octobre 1905 28500 Frs à la caisse nationale des retraites pour la vieillesse et à affecter son amortissement en 30 ans à partir de 1906.

Construction d'un groupe scolaire, procès-verbal d'expertise, 17 octobre 1904.

Procès-verbal d'adjudication de travaux publics d'un groupe scolaire

Procès-verbal de réception provisoire des travaux de construction d'un groupe scolaire

Hôtel de ville

Loyer de l'ancienne maison commune.

Travaux d'aménagement de la mairie de Correns, devis estimatif, marché de gré à gré.

Bureau des postes

Martin Siméon cède à la commune une parcelle de sa maison accolée au presbytère en échange d'une partie à l'arrière de sa maison pour permettre l'alignement.

Procès-verbal d'adjudication sur soumission cachetée, le 8 décembre 1907

Cahier des charges pour travaux d'installation du bureau de Poste à la maison du presbytère.

Métré définitif.

Bail entre l'administration des postes et télégraphes et la commune de Correns pour la location de locaux.

Courrier du Directeur des Postes et télégraphes à l'intention du maire relatif au projet d'installation d'une cabine téléphonique à Correns, 1909.

Délibération du conseil municipal du 2 septembre 1935 : travaux d'aménagement et de réfection au bureau des postes.

Archives Départementales du Var

Série O

- 2Op45/2

Ecoles

1952 : remise en état de l'école mixte. Décompte des travaux de maçonnerie exécutés par Monsieur Ferrero entrepreneur à Correns.

Mandat de paiement, travaux effectués aux écoles et au bureau de poste, M. Auzivizier (entreprise de menuiserie, Brignoles), 52 592 Frs.

Mandat de paiement, travaux effectués aux écoles et au bureau de poste, M. M. Chabert Albert et Chabert Etienne (artisans maçons à Correns), 64 155 Frs.

Mandat de paiement, travaux effectués aux écoles et au bureau de poste, M. Ferrero Germain, artisan maçon à Correns, 217 468 Frs.

Devis estimatif, 7 octobre 1905 : appropriation de la maison Paul en groupe scolaire.

4 mars 1906 : travaux du groupe scolaire sont en cours d'exécution, il sera nécessaire de payer l'immeuble Paul sur lequel est construit le groupe.

Cahier des charges, clauses et conditions générales, Travaux d'appropriation de la maison Paul en groupe scolaire. Description des ouvrages : les travaux comprennent les terrassements, la maçonnerie, la charpente et menuiserie avec le mobilier scolaire, la serrurerie et la quincaillerie, la plomberie, la peinture et vitrerie et les papiers peints.

Rapport de l'architecte : réfection des murs de clôture et surélévation du sol des préaux.

18 août 1867 : procès-verbal d'adjudication des travaux de construction de la salle d'école. Travaux de maçonnerie : M. Hyacinthe Mayen / travaux de menuiserie serrurerie vitrerie peinture : M. Peirre Lambert.

10 mai 1868 : règlement définitif des travaux de la salle d'école. Travaux reçus définitivement par M. Louis Alexandre Maunier, architecte, qui les a surveillés et dirigés.

Arrêté préfectoral en date du 25 juin 1867 approuve les plans et devis pour l'exécution des travaux.

Cahier des charges des travaux de la salle d'école : utilisation de matériaux provenant des bâtiments démolis sur place.

Devis des travaux de la salle d'école.

Hôtel de ville

Délibération du 10 juin 1925 : conseil municipal sollicite une subvention sur les fonds du département pour diverses réparation à effectuer à l'hôtel de ville Commission départementale alloue une somme de 1000 Frs.

Projet de réparations diverses à l'hôtel de ville 8 juin 1925. Désignation des pièces : avant-métré des travaux/devis et cahier des charges/bordereau des prix/détail estimatif. Les travaux projetés visent à la remise en état de la toiture, des carrelages, des enduits et blanchiments, des badigeons sur les façades, et au remplacement d'une rame en bois vermoulue par une rampe en fer.

Délibérations du conseil municipal de la commune de Correns, séance du 9 avril 1843 : Projet d'aliénation de l'ancien hôtel de ville. M. le Maire donne communication au conseil municipal du dossier relatif au projet d'aliénation et l'invite à y délibérer en exposant que la vente de ce local ne peut être plus longtemps ajournée sans compromettre les intérêts de la commune propriétaire. Commune menacée de restaurer à grands frais ce bâtiment pour le rendre habitable. « Considérant que le local dont on a projeté l'aliénation situé dans une rue étroite obscure et malsaine, ne peut pas être approprié à un hôtel de mairie, [...] sollicite à l'unanimité l'exécution de ce projet ».

Rapport estimatif et descriptif d'un bâtiment situé dans la commune de Correns.

Série W

8W4 : projet non abouti (1958-1962) de grosses réparations à faire à la mairie (réfection des toitures, de la façade, des bureaux, construction de douches publiques à l'emplacement actuel du bureau de la police municipale.

5W91 : 6 octobre 1995, le Maire expose au conseil municipal que le local appartenant à la cave coopé situé sur la place est en vente au prix de 80 000 frs et qu'il serait regrettable qu'il soit acheté par un particulier pour en faire un garage. Propose d'acheter le local afin de maintenir la possibilité d'un commerce sur la place. 25 novembre 1997 : acte de vente.

5W106 : 8 novembre 2004, la commune de Correns achète à Danielle Cavallé un terrain à bâtir quartier Le Cros (cadastre section I n°771). Plan de situation, plan du rez-de-chaussée, état des lieux, élévations, élévations état des lieux.

8W33 : entretien des locaux de l'école 1981-1985. Restauration de la couverture du préau par l'entreprise La Celloise du Bâtiment : découverte de toiture en tuiles plates, fourniture et pose de charpente sapin, couverture en tuiles romanes